

# REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE  
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

## ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe. . . . .	60 fr.	30 fr.
Amérique . . . . .	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

## ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.

En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

## DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1<sup>re</sup> classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.

Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 255.

Voir dans la dernière page la liste des Agents et des endroits où se fait, à Paris, la vente au numéro de ce journal.

## SOMMAIRE

Les États-Unis et l'Europe dans ses rapports avec l'Amérique latine, par Pedro S. Lamas, page 349. — L'industrie de l'élevage du bétail dans la République Argentine, par Auguste Brougues, page 351. — Le système monétaire de l'empire du Brésil, 1808-1882, par Pedro S. Lamas, page 353. — L'Exposition Continentale à Buenos-Aires (Section française, publication officielle), page 353. — La question du café, par F.-J. de Santa-Anna Nery, page 357. — Courrier d'Amérique, page 359. — Courrier d'Europe, page 361. — Revue économique, page 362. — Revue financière, page 366. — Revue commerciale, page 369. — Arts, sciences et faits divers, page 370. — Mouvement maritime, page 371. — Annonces, page 372.

## Les États-Unis et l'Europe dans ses rapports avec l'Amérique latine.

Nous recevons tous comme des frères, à aucun nous n'accorderons de privilèges, nous entretiendrons des relations amicales et d'affaires avec tous, nous observerons religieusement les traités; mais des seigneurs! nous n'en voulons pas, — soit qu'ils viennent d'un Empire ou d'une République. — Notre devise est : « Liberté, Ordre, Progrès, Fraternité. »

J. M. TORRES-CAICEDO.

## I

Il y a quelques jours (p. 302), nous écrivions les phrases suivantes à propos de l'envahissement systématique de l'Amérique latine par le commerce et par la

politique des États-Unis, nous adressant aux Gouvernements et aux écrivains de l'Europe.

« Vous ne voyez pas que ce peuple, digne d'ailleurs de l'admiration universelle par ses progrès de toute sorte, mais qui est un peuple anglo-saxon, a déjà conquis, dominé, absorbé des états latins, qui ne le sont plus aujourd'hui, la Californie et le Texas, par exemple ?

« Ne voyez-vous pas que ce peuple tend à dominer, à absorber d'autres états et d'autres peuples latins, impuissants pour résister longtemps à cet envahissement systématique, logique sous certains points de vue ?

« Ne vous apercevez-vous pas que son commerce, que les produits industriels de son activité prodigieuse commencent à faire dans nos pays latins de l'Amérique une concurrence fatale aux produits de l'industrie latine de l'Europe ? »

Nous allons aujourd'hui approfondir cette matière, car il est douloureux de voir la nonchalance avec laquelle on envisage dans l'Europe latine ces questions dont l'importance et la gravité sont cependant incontestables.

Et si nous parlons exclusivement de « l'Europe latine », c'est que, de la part des peuples européens originaires des autres races qui dominent dans ce vieux continent, on constate une activité relative, des efforts sérieux et intelligents, quoique médiocrement développés, pour augmenter le commerce, pour multiplier les relations, pour resserrer les liens de toute sorte avec les peuples latins du nouveau monde.

La France et l'Italie, ces deux grandes puissances latines de l'Europe, que font-elles, en effet, pour activer, pour multiplier leurs rapports avec ces jeunes et riches nations d'outre-mer? Que font-elles, relativement aux efforts sérieux et intelligents, dont nous venons de parler, dans un but pareil, de l'Angleterre et de l'Allemagne ?

Bien peu de chose; presque rien. En vérité, il serait préférable de « laisser faire, laisser aller », de ne rien faire du tout, que de faire quelque chose dans le sens du développement des rapports avec l'Amérique latine, en mettant des entraves, en même temps, sous d'autres points de vue, à ce même développement, comme, par exemple, les obstacles, les embarras mis à l'émigra-

tion, — les droits douaniers extraordinaires auxquels sont soumis des produits et des matières premières de notre Amérique dans les ports de la France et de l'Italie.

Nous ne nous consacrerons pas aujourd'hui, cependant, aux observations auxquelles donne lieu cette différence de politique, relativement aux rapports avec l'Amérique latine, entre les pays latins et les pays anglo-saxons de l'Europe. Nous aborderons prochainement cette question. Nous nous proposons, dans ce moment, de traiter une autre question, d'un intérêt commun pour toutes les puissances européennes : l'envahissement politique et commercial des pays latins de l'Amérique, au détriment du commerce et de l'influence politique européenne, par la grande République anglo-saxonne.

C'est une question d'une gravité, d'une importance réelle, sur laquelle nous désirons appeler très sérieusement l'attention de l'Europe.

## II

Dans le numéro de cette *Revue* du 15 juillet dernier, nous avons publié, principalement à propos de la neutralité du canal de Panama, un écrit remarquable de notre éminent ami, le Dr J. M. Torres-Caicedo, sous le titre « l'Amérique anglo-saxonne et l'Amérique latine. »

« Les Etats-Unis, depuis de nombreuses années, — écrivait alors ce publiciste, — mettent à découvert leurs idées de domination universelle sur l'Amérique latine. On commençait à oublier le démembrement de la République mexicaine, quand à propos de la fameuse doctrine Monroe, que l'Amérique anglo-saxonne interprète à sa manière, elle a proclamé l'audacieuse théorie de la « destinée manifeste » par la voix et par la plume de M. Seward, commentateur et annotateur de messieurs les membres du congrès d'Ostende, Sanlé, Cass, Brown, etc. »

Les États-Unis cherchent ouvertement à exercer une influence politique dans tout le nouveau continent, dans un but de progrès et de développement commercial et industriel. Et ce développement aura, nécessairement, comme conséquence, le dépérissement du commerce entre l'Amérique latine et l'Europe, l'annulation ou tout au moins l'amoindrissement de cette influence politique européenne, qui sait, dans l'actualité, à notre égard, se conserver presque toujours dans les limites du droit et de la justice, comme du respect à la souveraineté absolue de nos jeunes nations américaines.

Or, l'Europe comme l'Amérique latine ont un intérêt commun à combattre cette politique d'absorption, d'envahissement, de domination systématique.

Pour nous, les latino-américains, cette politique est un danger, plus ou moins imminent, plus ou moins reculé, plus ou moins grave, en rapport à la distance qui sépare chacune de nos nations de la grande confédération, selon les forces, population, commerce, industrie, richesses, qu'elles sont à même d'opposer, — séparées comme elles se trouvent les unes des autres, agissant comme elles agissent en tout, sans la force que donne l'union, sans le respect qu'inspire la volonté collectivement manifestée, — aux agissements persistants, aux embauchages des anglo-saxons de l'Amérique, qui font des efforts constants pour nous gagner à leur cause, pour nous éloigner de l'Europe, pour faire triompher leur doctrine.

Pour l'Europe, spécialement pour l'Europe latine, comme nous l'avons expliqué, le succès de la politique des États-Unis signifierait l'éloignement de nos riches et vastes contrées, dont l'avenir est im-

mense, de ses produits, de ses manufactures, de son industrie qui a tant besoin d'augmenter la consommation d'outre mer et qui se verrait forcée de rebrousser chemin, la compétition avec les anglo-saxons du Nouveau-Monde étant impossible dans des pays où ils auraient eu l'habileté et la bonne fortune de signer des traités de réciprocité commerciale comme celui qu'ils tachent actuellement de passer avec le Mexique.

## III

Les États-Unis ne négligent rien pour mettre en exécution leur système, pour réaliser la pensée qu'ils ont en vue, pour développer leur commerce avec les autres nations de l'Amérique.

Après s'être annexé quelques provinces mexicaines, après les avoir *anglo-saxonisées*, ils ont envahi cette République avec leurs capitaux, avec leurs ingénieurs et mécaniciens, avec leurs rails et leurs locomotives, qui relie déjà aujourd'hui les eaux bouillantes du Niagara avec les eaux mornes des baies historiques du plateau d'Anahuac.

Ils contribuent donc largement aux progrès de cette riche et vaste nation; ils lui offrent, grâce aux communications directes, rapides, économiques, favorisées par les franchises douanières, en échange de la libre introduction de ses matières premières, les produits de leur industrie manufacturière, extraordinairement développée; si extraordinairement développée qu'elle se hasarde déjà à faire concurrence avec ses produits multiples à l'industrie européenne, quoique surchargée de frais et de droits de toute sorte, dans les villes et marchés de l'Europe!

Ils font ainsi, rapidement, sûrement leur chemin; ils ouvrent à l'activité industrielle de l'Union de nouveaux débouchés; ils arrivent, comme une conséquence logique, au monopole relatif, pour l'importation et pour l'exportation, du commerce d'un pays inexploité encore, le Mexique, dont la superficie territoriale est quatre fois plus grande que celle de la France, dont la population atteint le chiffre considérable de dix millions d'habitants.

C'est la conquête réalisée par la force des intérêts, au moyen de cette influence extraordinaire, alléchante, irrésistible des combinaisons économiques et financières.

C'est l'intelligence, c'est l'activité de l'homme, c'est la puissance du régime fécond de la liberté qui, ayant donné des forces colossales, dans un siècle à peine d'indépendance, à la grande Confédération américaine, lui inspire aujourd'hui cette politique d'envahissement, de domination, de conquête; il sent, ce grand peuple, le besoin de répandre au dehors l'exubérance de ses forces, d'ouvrir un champ plus vaste encore aux évolutions de son activité merveilleuse; il se tourne donc, naturellement, irrésistiblement vers le midi, — il voit un territoire immense, presque vierge, d'une richesse inouïe, fabuleuse, et s'écrie, bravant l'Europe, l'humanité, l'Amérique elle-même : l'Amérique appartient aux Américains, elle est à nous, à nous seuls... c'est la *destinée manifeste*!

## IV

Le Mexique, après un siècle de bouleversements continus, cette patrie de Montezuma et de Juarez, les défenseurs héroïques et légendaires du territoire, est en-

tré résolument dans le sentier de l'ordre, du progrès et de la démocratie, — de la démocratie véritable, sincère et féconde, bien différente de celle qui sert à peine, dans trois ou quatre de nos Républiques, pour déguiser, cachée sous son manteau de pourpre, la réalité criminelle de l'oppression, de la tyrannie, de l'obscurantisme politique.

Ce peuple, dont nous venons d'établir la situation économique à l'égard des États-Unis d'Amérique, saurait aujourd'hui défendre son indépendance et l'intégralité actuelle de son territoire. Mais un jour viendra, nous le craignons fort, où l'indépendance politique de ce peuple se trouvera compromise par la force des intérêts, par l'influence des capitaux et du commerce de ses voisins du nord, aussi persévérants qu'habiles pour faire triompher les doctrines proclamées par les hommes d'État de l'Union dont nous venons de rappeler les tendances et les aspirations.

Ajoutons, cependant, que le Gouvernement de Mexico, aussi éclairé que patriote, cherche, actuellement, par tous les moyens à sa portée, à activer les relations avec l'Europe, à développer son commerce avec les nations amies de ce continent; il accepte en même temps les offres des États-Unis, et cherche ainsi à faire naître une émulation, que nous encouragerons dans ces colonnes, faisant voir à l'Europe le danger imminent pour son commerce, pour son industrie, menacée de perdre, dans un délai plus ou moins restreint, pour son progrès et pour son activité, les vastes marchés de l'Amérique latine.

Et ce que nous venons de dire à propos du Mexique, nous pouvons le répéter au sujet des autres nations du Nouveau-Monde.

Les États-Unis ont abandonné, depuis quelques années, la politique d'indifférence à l'égard de leurs sœurs latines du continent.

Leur diplomatie intervient et se montre partout où un différend s'élève entre nations américaines; elle veille à ce que la paix soit maintenue, elle s'efforce de la rétablir quand, par malheur, les hostilités ont commencé leurs ravages.

Leur intervention a contribué à éviter une guerre fratricide entre la République Argentine et le Chili.

Elle a fait des efforts pour rétablir la paix entre les belligérants du Pacifique.

Un congrès, ajourné dans ce moment, a été convoqué à Washington pour proclamer des principes de paix, de fraternité, de solidarité américaine!

La doctrine de Monroë fait son chemin, et l'Amérique latine, qui résiste encore, qui se tourne vers l'Europe, qui tient à ne pas se compromettre dans une voie pareille, finira par accepter les propositions, par adopter les doctrines du libre échange et de la réciprocité commerciale avec les États-Unis, si l'Europe continue, comme jusqu'à ce jour, à se montrer indifférente à ces agissements, si elle persiste à mettre des entraves à l'émigration, si elle ne modifie pas ses tarifs douaniers, en demandant en échange, ce qu'il lui serait facile d'obtenir, des franchises relatives pour l'importation dans nos républiques de certaines manufactures européennes.

## V

C'est à la République Argentine que nous avons toujours constaté, depuis la chute de Rosas, il y a plus de trente ans, une opposition plus franche et plus persévérante à toute politique d'américanisme exagéré.

En 1856, le ministre des Affaires Étrangères, Dr Rufino de Elizalde, dans un remarquable document à propos d'un traité de confédération continentale pour opposer l'union et la force aux empiétements de l'Europe, déclarait que la République Argentine n'avait rien à craindre des puissances européennes, qu'elles lui avaient toujours rendu des services signalés, et que, par conséquent elle tenait beaucoup à resserrer ses liens et à multiplier ses rapports avec l'Europe, avec laquelle elle échangeait ses produits, qui lui envoyait les capitaux destinés à alimenter son industrie.

Il y a peu de mois, en 1882, le ministre des Affaires Étrangères, le Dr Victorino de la Plaza, s'exprimait ainsi, dans un document officiel, au sujet de l'invitation des États-Unis pour la réunion d'un congrès à Washington :

« La République Argentine n'acceptera l'invitation pour prendre part au congrès de Washington, que dans le cas où le programme de cette conférence, dont les bases définitives n'ont pas encore été communiquées, ne soient pas de nature à mettre en danger les intérêts si importants entre la nation argentine et les peuples européens. »

Le Dr Plaza ajoutait un peu plus loin :

« Si nous apprenons dans les États-Unis les secrets des institutions qui font le bonheur de ce peuple, nous ne devons pas oublier que nous recevons des nations de l'Europe, des contingents de civilisation d'une aussi grande valeur, par l'immigration et par le commerce, si intimement liés aux progrès de la République. »

Nous avons dit assez, pour le moment, pour éveiller en Europe un sentiment bien naturel et bien logique : celui d'une concurrence intelligente et systématique, qui aurait pour but de disputer aux États-Unis la prédominance commerciale qu'ils cherchent et qu'ils préparent, prédominance qui pourrait bien se changer en monopole, au détriment des intérêts industriels de l'Europe.

Que les gouvernements et les écrivains de ce continent, que les économistes français et italiens, belges, suisses, espagnols, comprennent toute la gravité de la situation, et ils sauront bien remporter la victoire, en opposant aux propagateurs de la théorie de « *la destinée manifeste* » la force de l'alliance tacite et toute puissante des peuples latins de l'ancien et du nouveau monde pour le triomphe du principe de la solidarité de leurs intérêts à travers les vastes océans qui les séparent.

PEDRO S. LAMAS.

## Industrie de l'éleveur du bétail dans la République Argentine.

On peut juger des bénéfices que procure aux éleveurs de la race bovine (celle de la race ovine produit bien davantage) par le calcul suivant fait par un estancier, M. de Brayer :

« Un capital de 40,000 francs employé à l'achat de trois mille têtes de bétail<sup>1</sup> placées sur un établissement déjà monté, produit net au bout de six années, tous frais payés, « la somme de cent trente-sept mille cent quatre-vingt-treize francs; c'est-à-dire que ce troupeau de trois mille vaches s'accroît chaque année dans une proportion croissante de

1. A l'époque où vivait M. Brayer (1840), la vache ne valait que quinze francs, aujourd'hui son prix est de cinquante à soixante francs. Cette différence de prix ne change pas la valeur du rendement, car si la vache a haussé de prix, le produit de l'éleveur a haussé dans les mêmes proportions; mille vaches achetées pour cinquante mille francs produiraient aujourd'hui deux cent mille francs en six ans.

« trente-deux pour cent, et que, en déduisant les animaux tués pour la nourriture des pasteurs, ainsi que ceux qui ont été vendus pour les abattoirs ou saladeros, l'estancier se trouve avoir, au bout de six années de travail et de soins, un troupeau de dix mille quatre cent quatorze têtes de bétail.

« Il ne faut qu'un pâtre par mille têtes de bétail, et vu la nature du terrain et la qualité des pâturages, on compte généralement une lieue carrée pour deux mille vaches. »

*Emigration et colonisation*, par Arsène Isabelle, ex-chancelier du consulat français à Montevideo, page 43.

Dans les 13<sup>me</sup> et 14<sup>me</sup> volumes des *Annales du club rural de Buenos-Ayres*, publication mensuelle des plus remarquables et des plus intéressantes, on trouvera les rapports de diverses commissions qui donneront une idée de la grandeur et de l'importance qu'a prise l'industrie du bétail dans la République Argentine. Nous allons donner, d'après ces rapports, un état sommaire de quelques-uns de ces établissements.

1879. — ESTANCIA DE ROSARIO DE LAS FLORES. — PROPRIÉTAIRE, M. CHAS.

Ce domaine, fondé en 1857 par François Chas, est situé à trente-cinq lieues Sud-Est de Buenos-Ayres. Il est traversé par le chemin de fer du Sud. Près de la station, M. Chas a fait construire des magasins et des hangars pour le dépôt de ses laines.

Le domaine se compose de douze lieues carrées, dont six sont clôturées en fil de fer. Les six autres sont affermées à raison de 1,400 à 2,000 francs la lieue. Dans les six lieues clôturées, une lieue est affermée pour 3,400 francs<sup>1</sup>. Les cinq restantes sont exploitées par M. Chas.

*Exploitation de cinq lieues.* — La valeur de la terre de M. Chas est estimée 28,000 francs la lieue.

Le majordome de M. Chas pense que l'on peut élever 1,000 vaches, 500 juments et 10,000 brebis dans une lieue.

*Maison d'habitation.* — Non loin de la station du chemin de fer est située la maison d'habitation solidement construite et à terrasse, sur une longueur de 30 mètres et une largeur de cinq. En face se trouvent la cuisine et les magasins de dépôt. Un peu plus loin sont les hangars pour la tonte des brebis et le dépôt des laines. Autour de ces hangars et à une courte distance se trouvent de grandes enceintes clôturées de piquets pour y renfermer les animaux la nuit.

Non loin de la maison d'habitation on conserve avec un soin religieux la chaumière qui servit d'habitation à M. Chas père, au commencement de son exploitation en 1857.

Vingt-cinq hectares ont été plantés en bois, on y compte 80,000 peupliers de dix ans, plantés en lignes droites à deux mètres d'écartement l'un de l'autre; 4,000 eucalyptus... Un champ de 21 hectares est semé en luzerne. Chaque année M. Chas sème 16 hectares de maïs; son rendement est de 39 hectolitres par hectare.

*Animaux.* — Dans le terrain que s'est réservé M. Chas, et après une vente de 8,500 vaches qu'il fit en 1878, il élevait, en 1879, 3,000 vaches et 3,000 juments.

*Brebis.* — L'estancia de las Flores comprend 6,500 brebis de race, sur lesquelles 1,000 de pur sang Negrette et 5,500 communes croisées avec des béliers Negrette.

Les brebis pur sang de la première catégorie se vendent de 200 à 1,700 francs; les brebis croisées de la seconde, 40 francs. La toison d'une des brebis Negrette qui obtint une prime à l'exposition de Philadelphie et une médaille d'or à celle de Paris, pesait 31 livres 3/4.

ESTANCIA DU TATAY DE SAMUEL HALE

Cette belle estancia est située dans le district de Carmen d'Areco, à deux lieues de cette petite ville et à vingt lieues de celle de Buenos-Ayres.

La contenance est de quatre lieues carrées, clôturées de tous côtés par sept fils de fer.

Dans la contrée, le fermage de 100 cuadros (166 hectares), pour pâturage, est généralement de 2,000 francs; celui d'une lieue carrée, 32,000 francs, intérêt à 8 pour cent de 400,000 francs.

1. La lieue argentine équivaut à 5 kilomètres 160 mètres. La lieue carrée est donc égale à 26 kilomètres carrés 346 mètres.

D'après le dernier recensement de 1878, l'estancia se composait de 80,000 brebis, de 2,700 vaches, et de 800 chevaux et juments.

Pour expliquer le fermage de 2,000 francs par lot de 1,600 hectares, il nous suffira de dire qu'un troupeau de 1,600 brebis, s'entretenant sur ce terrain, produit annuellement en laine 240 arrobes, de vingt-cinq livres chaque (2,400 kil.), vendue à 20 francs l'arobe de 10 kilogrammes, soit 2 francs le kilogramme, produisent 4,800 francs, plus 400 animaux femelles d'augmentation pour le troupeau.

Les bâtiments se composent d'une belle maison de maître avec des cuisines d'un côté, des magasins de denrées et de dépôt de l'autre, plus loin d'autres bâtiments pour fumer les jambons, pour extraire la graisse des animaux, des hangars pour la tonte et dépôt de laine, des volières, un magnifique jardin et enfin les diverses enceintes entourées de piquets pour y renfermer les animaux. Autour du jardin et des constructions existe un bosquet de 70,000 grands arbres, acacias, peupliers...

*Vaches.* — L'estancia du Tatay contient 2,700 vaches desquelles 1,000 sont de race croisée Devon et Durham. La race Devon a ses quartiers de devant plus parfaits et s'entretient à moins de frais et engraisse facilement; seulement, elle n'acquiert pas le volume des Durham et des Herfords. 150 veaux de race pure de Durham étaient destinés au service de la reproduction croisée.

Les taureaux croisés d'un à deux ans se vendent 200 francs.

*Brebis.* — Le domaine possède 80,000 brebis croisées fines, en majeure partie de race Negrette et Rambouillet. Divers béliers de ces races ont produit 35 et 36 livres de laine. En général, ils donnent des toisons de 18 à 20 livres et les brebis 8 livres. La race Lincoln a été également introduite dans l'établissement; en 1878 la vente des béliers produisit 33,315 francs.

Le produit de la laine des brebis de toute race donne, terme moyen, 5 livres 8 par toison: ce qui donne pour 80,000 brebis 185,600 kilogrammes, soit à 1 fr. 50 le kilo: 464,000 francs.

*Chevaux.* — L'établissement ne contient que 350 juments et 50 étalons.

*Cochons.* — Il y a aussi 200 cochons de race Chester, blancs, longs de corps, de forme ronde, oreille tombante. Gras, ils pèsent 80 à 100 kilogrammes, et à un an 120 à 140.

*Administration.* — L'administration se compose d'un majordome et d'un aide-majordome, d'un comptable, un teneur de livres chargé des magasins à denrées et des dépôts. Il y a un chef domestique et des pasteurs-chefs pour chaque espèce d'animaux; chacun d'eux dirige et surveille les serviteurs et pasteurs de chacune de ces classes. Il y a encore un jardinier, un forgeron, un menuisier; en général, chacun de ces derniers exploite un troupeau pour son compte dans l'établissement.

*Produit.* — Le produit brut du Tatay fut en 1877 de 2,967,049 piastres papiers, soit 593,400 francs.

Les frais d'exploitation étaient de 32,000 francs.

La valeur de l'établissement est d'environ 3,200,000 francs.

Ce magnifique établissement a été créé par un homme d'une rare bonté, âgé aujourd'hui de 75 ans, encore robuste, sir Samuel Hale.

ESTANCIA DE SAN-JUAN DE LEONARDO PEREYRA

L'estancia de San-Juan, appartenant à M. Léonard Pereyra, est située dans le district de Quilmes, à huit lieues au sud de la ville de Buenos-Ayres. Sa contenance est de quatre lieues et un tiers. Le chemin de fer de la Ensenada traverse le domaine, lequel se termine au sud-est du fleuve de Rio de la Plata.

De la contenance ci-dessus indiquée, 900 cuadros (1,494 hectares) sont affermées à des cultivateurs en onze fermes de 70 cuadros (116 hectares), deux de 83 hectares chacune et une de 44 hectares. Toutes ces fermes sont séparées les unes des autres par des haies vives et des chemins larges de dix-sept mètres. Les haies ont une extension de 34,400 mètres.

Le prix de fermage est de 60 francs par cuadro (1 hectare 66 ares).

Les 3 lieues 3/4 du domaine qui ne sont pas affermées sont destinées à l'industrie de l'éleveur du bétail. Elles sont séparées en deux parties par une clôture en fil de fer. La partie basse près du fleuve, le Rio de la Plata, d'environ une lieue trois quarts, est destinée au pacage des vaches et juments, au nombre de 7,000 têtes de la première race, croisées Herford et Durham et de 800 de la seconde, croisement avec étalons Claveland. Les autres deux lieues sont destinées à l'éleveur de

la race ovine, au nombre de 32,000 brebis croisées avec des béliers Rambouillet et Southdown.

Dans cet espace de trois lieues trois quarts, un quart de lieue a été divisé en cinq compartiments destinés aux poulains de la race la plus fine de chaque espèce.

151 cuadres (250 hectares) sont occupées par un grand parc situé autour du domaine; 50 cuadres (83 hectares) sont semées en luzerne.

*Habitation.* — En face la station Pereyra du chemin de fer se trouve la maison d'habitation, avec l'apparence d'un palais. On y arrive par une large allée bordée de grands arbres, traversant le parc; c'est la résidence d'été du propriétaire; 16 ouvriers sont occupés aux travaux et à l'entretien du parc et des jardins. Un bâtiment de cinq pièces est destiné au majordome, un autre pour le jardinier, d'autres pour les hommes de service de la maison. Divers hangars et des étables pour les animaux de fine race complètent l'ensemble des constructions.

*Race chevaline.* — La race chevaline est représentée, dans cet établissement, par mille juments de divers degrés de croisement.

35 de pure race sont servies par un étalon Yort Claveland.

35 autres, également de pure race, sont servies par un étalon Trakenem, de race allemande, introduit en 1876.

Les poulains de ces races se vendent 600 francs.

Deux autres groupes de juments sont destinés à produire les chevaux galopeurs chiliens. Ces chevaux ont le mérite d'aller à un pas de galop sans trop fatiguer le cheval et le cavalier.

*Race bovine.* — 3,600 vaches, de divers croisements, sont servies par des taureaux Herford à face blanche.

3,800 vaches croisées sont servies par des taureaux Durham. La première de ces races a été choisie parce qu'elle est plus robuste et moins difficile à élever.

La seconde comme plus propre à l'engraissement et qu'elle produit une plus grande masse de viande.

*Race ovine.* — Deux races de brebis sont élevées dans le domaine de San-Juan, la race Southdown à face et pattes noires, sans cornes, et la race Rambouillet.

Le groupe de race pure Southdown est de 1,500 brebis. Elles sont servies par des béliers de pure race.

Le groupe de race croisée s'élève à 5,500 brebis.

Les Southdowns acquièrent tout leur développement en dix-huit mois, pendant qu'aux Rambouillets il faut deux ans.

Dans cet établissement, des moutons Southdown ont pesé après leur mort 9 arrobes (90 kil.).

La laine de cette race est plus recherchée que celle du Rambouillet, parce qu'elle est plus légère; on la paie deux francs de plus par arrobe.

Le groupe de la race Rambouillet comprend 32,000 brebis. 300 sont de pure race. Des béliers ont donné des toisons pesant de 18 à 32 livres de laine. Ces brebis sont menées au pâturage pendant le jour, et la nuit, on leur donne, dans des hangars, du fourrage sec à manger.

En l'année 1877, on récolta 3,500 arrobes (35,000 kil.) de laine, ce qui, pour 32,000 têtes, donne 1 kil. 09 environ par tête, l'une comportant l'autre.

A ces établissements nous pourrions en ajouter des centaines, tout aussi importants et aussi bien tenus, tels que ceux de M. Emile Duportal, à San-Vicente, de MM. Casares, Guerrico, Unzué, Lincoln, Ortiz, Edouard Olivera<sup>1</sup>. Celles dont je viens de faire la sommaire description suffiront pour démontrer à mes lecteurs les richesses immenses que l'industrie du bétail est appelée à produire dans la République Argentine.

AUGUSTE BROUGNES.

1. M. Edouard Olivera est l'Argentin qui a contribué le plus au progrès immense qu'ont acquis l'agriculture et l'industrie de l'éleveur du bétail dans la République Argentine. Ancien élève distingué de l'école de Grignon, agronome instruit, auteur d'un ouvrage très intéressant, en deux volumes, ayant pour titre : *Voyages agricoles en Europe*, organisateur de la grande société, le *Club Rural Argentin*, fondateur des annales de cette société, dans lesquelles il a publié plusieurs articles remarquables, M. Edouard Olivera est appelé à jouer un rôle important dans le mouvement industriel de son pays. Pour mon compte, je n'oublierai jamais les agréables et instructifs entretiens que j'ai été assez heureux d'avoir avec cet homme distingué. La publication en français de son livre, serait une œuvre précieuse pour les agronomes et cultivateurs de l'Europe. Cet ouvrage, écrit en espagnol, est entre nos mains, nous le mettons à la disposition d'un auteur qui se chargera de la traduction. Sa publication sera une œuvre utile, et, je crois aussi, une bonne spéculation.

## Le système monétaire de l'Empire du Brésil.

1808-1882

PREMIER ARTICLE : 1808-1840.

Le cours forcé du papier monnaie, avec tous ses inconvénients, avec toutes ses perturbations, la baisse et la hausse du change, l'incertitude du lendemain quant à la valeur réelle de la vente des produits et des marchandises, voilà le système actuel que le Brésil a dû forcément accepter, comme une fatalité des circonstances, comme une conséquence logique, comme un héritage des erreurs du passé administratif de la nation.

On se préoccupe avec raison, dans ce moment, au Brésil de cette question dont la gravité est à la portée de tout le monde.

Le Brésil, comme toutes les autres jeunes nations de l'Amérique, se tourne vers l'Europe, et lui demande des bras et des capitaux, ces facteurs du progrès et du développement de ses immenses richesses naturelles. Et si on compare les résultats obtenus par cet Empire, dans le sens de l'immigration spontanée européenne de bras et de capitaux, avec les chiffres de ce mouvement relatifs aux Républiques de la Plata, on arrive facilement à se convaincre que le Brésil a été extraordinairement devancé par ses voisins du midi.

Il nous sera facile de démontrer que le cours forcé du papier monnaie au Brésil a une large part dans ce résultat; il nous sera également facile de prouver que les déficits budgétaires de l'Empire, le manque d'équilibre constant entre les recettes de l'Etat et ses dépenses, ont été la cause principale de cette situation qu'il convient de modifier, si on prétend sérieusement préparer à la nation, des jours de prospérité, dont elle pourra certainement jouir si l'intelligence et le patriotisme savent triompher de la routine.

Nous allons commencer par jeter un coup d'œil sur le passé : c'est là, commençant par les dernières années de la prédominance coloniale, arrivant aux tâtonnements du premier empire, à l'époque de la Régence, après le départ du fondateur de la monarchie américaine, que nous trouverons les sources de cette politique administrative du Brésil qui a produit des résultats si pernicieux pour les finances, pour le commerce, pour l'industrie nationale.

Nous analyserons ensuite la situation actuelle, qui est loin d'être désespérée, mais qui est incontestablement critique. On peut, néanmoins, avec de la fermeté et du savoir faire, éviter une crise désastreuse pour les finances, pour le commerce, pour la production agricole de l'Empire.

### II

La première banque du Brésil fut fondée en 1808, banque de dépôts, d'escompte et d'émission de billets payables à vue, en espèces métalliques.

Elle s'appelait « 1<sup>re</sup> Banque du Brésil ».

Le monopole du commerce et de la navigation du Brésil en faveur du Portugal venait d'être abandonné; les transactions avec l'étranger, après l'ouverture des ports, conséquence du nouveau système adopté d'après les conseils intéressés de l'Angleterre, devaient nécessairement modifier profondément la vie et les usages du commerce de la vaste colonie portugaise de l'Atlantique américain.

Un établissement de crédit, relativement bien organisé, devenait donc indispensable pour servir d'intermédiaire entre les négociants, nationaux et étrangers, et les planteurs et mineurs de l'intérieur du pays.

Le gouvernement ne tarda pas à s'adresser à la banque pour emprunter les sommes nécessaires aux besoins du trésor.

Le trésorier général et le vicomte de S. Lourenço, donnaient des ordres verbaux, d'après les documents de l'époque, pour le paiement de ces sommes. En 1819 et 1820 la banque versa à l'Etat un capital de Rs. 2.315.958\$000 (francs 12.000.000).

Cet établissement dut, par conséquent, émettre des billets pour des sommes relativement extraordinaires, abandonnant ainsi toute prudence.

Le public, craignant une débâcle, commença à exiger le remboursement des billets; une panique désastreuse se dessinait à l'horizon; le gouvernement, qui avait grandement contribué à créer cette situation extrêmement pénible

(tout le capital de la banque avait été absorbé par le Trésor public, pour faire face aux déficits budgétaires), crut devoir venir en aide à la « 1<sup>re</sup> Banque du Brésil, » en publiant, le 23 mars 1821, un décret, aux termes duquel « afin de faire cesser toute méfiance sur la solvabilité de la banque, comme conséquence de ses opérations avec le Trésor, la dette de l'Etat envers cet établissement est et reste considérée comme dette nationale »; par le même décret le gouvernement mettait à la disposition de la banque, « tous les diamants existants dans les coffres de l'Etat, ainsi que toute l'argenterie et bijoux appartenant à la couronne et qui ne lui soient pas indispensables »; le même document « recommandait aux vassaux de S. M. d'imiter cet exemple, en prouvant ainsi au monde que les Portugais ne s'arrêtaient devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agissait de la cause publique<sup>1</sup> ».

Malgré cette intervention officielle, nonobstant cet effort de la part du souverain portugais réfugié au Brésil depuis 1807, lors de l'invasion de ses Etats par les troupes françaises, la « 1<sup>re</sup> Banque du Brésil » ne put résister longtemps; le 28 juillet de cette même année 1821 elle cessa de convertir ses billets.

Le cours forcé fut alors établi pour la première fois au Brésil; nous allons voir cette situation se maintenir, avec des rares intermittences, jusqu'à nos jours, sans que les législateurs se soient employés, avec toute l'attention digne d'une telle cause, à trouver la solution radicale d'un problème qui a contribué à paralyser, dans une certaine mesure, les forces expansives et naturelles du pays.

Voici quel fut le mouvement du change entre le Brésil et l'Angleterre pendant cette période de 1812 à 1821.

1812 à 1813 . . . . .	56	d. <sup>2</sup> par 1 \$ 000
1814 . . . . .	61	d. — »
1815 à 1816 . . . . .	54	d. — »
1817 à 1819 . . . . .	63	d. — »
1821 . . . . .	48 1/2	d. — »

### III

Une fois que le cours forcé fut établi, la « 1<sup>re</sup> Banque du Brésil », encouragée par le gouvernement, dont les besoins d'argent, dont les déficits étaient constants, systématiques, et qui, par conséquent, empruntait toujours, porta bientôt au double son émission fiduciaire.

La dépréciation des billets augmentait dans les proportions naturelles; en 1822, lors de l'indépendance et de la fondation de l'Empire, le papier monnaie s'échangeait avec 45 % de perte contre les monnaies d'argent; en 1839 cette dépréciation était de 110 % et de 190 % contre de l'or!

On avait abusé inconsidérément de la faculté d'émettre des billets de banque de cours forcé, le gouvernement ayant cru pouvoir se dispenser de chercher ailleurs les moyens de combler les déficits budgétaires. Ce système devait produire des crises violentes, politiques, commerciales et financières.

Par décret du 24 mai 1824, la banque fut autorisée à porter son capital à 3,600:000\$, dans le but, d'après ce même décret, de restreindre l'émission déjà trop considérable de l'établissement<sup>2</sup>. On échangeait, comme on voit, des billets de cours forcé, contre des actions libérées de la Banque.

Le gouvernement, voyant qu'il ne pouvait continuer à emprunter indéfiniment à la banque, qui, d'ailleurs, ne pouvait lui donner que des billets chaque jour plus dépréciés, songea à chercher dans l'émission de monnaies de cuivre un soulagement aux embarras du trésor.

Le gouvernement achetait le cuivre de 350 à 850 reis la livre<sup>3</sup>, et le mettait en circulation, monnayé, d'abord à raison de 1.280 reis la livre, et plus tard au prix de 1.920 et 2.560 reis.

Depuis 1822 jusqu'en 1831, les monnaies de cuivre frappées dans la Maison de Monnaie de Rio-de-Janeiro, représentaient un capital de 13.102:864\$750 (60 millions de francs); quelques millions furent frappés également à Bahia à Pernambuco et à Minas.

Bientôt on constata que des monnaies pareilles à celles

1. Ce décret se trouve dans la collection de Nabuco.

2. Ce taux est établi en or; on sait que dans cette époque, 1812 jusqu'en 1819, le cours forcé existait en Angleterre. Nous avons trouvé ces données dans Mac Culloch, *Traité monétaire*, et dans l'ouvrage intéressant de M. J. Garnier, *Traité des Finances*.

3. Voir *Os Bancos do Brazil*, par le Conseiller d'Etat Souza Franco, — et *O systema Financeiro*, par le Conseiller C. Baptista.

4. Voir l'opuscule du Conseiller José Antonio Lisboa, publié en 1835, sur la circulation monétaire.

frappées par le gouvernement, et représentant un capital tout au moins aussi considérable, avaient été frauduleusement mises en circulation par des particuliers.

Cette concurrence fit voir au gouvernement qu'il ne pouvait pas continuer à faire du cours forcé de cette nature, car en réalité, les monnaies frappées par les particuliers étaient aussi bonnes ou aussi mauvaises que celles qu'il mettait en circulation; il ne devait pas tarder à prendre l'unique mesure qui pouvait couper court à cet abus scandaleux et criminel: la conversion de toutes les monnaies de cuivre, bonnes ou mauvaises, légitimes ou frauduleuses, mais ayant, toutes, une même valeur intrinsèque, c'est-à-dire, le tiers ou le quart de leur prix conventionnel. Une loi du Corps Législatif, du 27 novembre 1827, enjoignait au Trésor de Bahia, où les monnaies fausses étaient plus abondantes, à les convertir par des bons (*vales*), recevables comme monnaie en paiement d'impôts, mais seulement à raison d'un tiers, ou d'un quart.

On ne fit en réalité, que créer un nouveau papier monnaie, complétant ainsi l'anarchie monétaire de cette époque qui devait contribuer à exciter les esprits et à préparer l'effervescence publique qui mit fin, le 7 avril 1831, au premier Empire.

Les monnaies de cuivre, quoique énormément dépréciées, s'échangeaient avec une prime de 20, 40 et 50 %, contre du papier monnaie de cours forcé, émis par la « 1<sup>re</sup> Banque du Brésil ».

La dette publique, qui n'était que de 12.000:000\$ en 1822, s'était élevée à 38.161:800\$000 en 1826. On avait réalisé deux emprunts à Londres, en 1825 et en décembre de 1828, pour une somme de £3.455.400.

Les déficits budgétaires et les dépenses extraordinaires exigées par la guerre de l'indépendance, par la guerre civile à Pernambuco, Alagoas, Parahyba et Ceara, ainsi que par la guerre contre les Argentins et les Orientaux (Uruguayens) absorbaient tous ces immenses capitaux.

En 1829 on contracta encore trois nouveaux emprunts; deux à l'intérieur, pour une somme de 2.675:000\$000, et un à Londres de £400.000.

En 1841 toutes les recettes de l'Empire ne s'élevaient à l'année qu'à 14.000:000\$000; la dette consolidée était déjà, alors, de 55.980:344\$643.

Les défaites de l'armée brésilienne contre les forces républicaines de la Plata, contribuèrent à augmenter la gêne du trésor, et à rendre plus imminente la crise politique qui allait bientôt mettre en danger les institutions monarchiques<sup>4</sup>:

Au commencement de l'année 1829, la situation financière et commerciale était si tendue, que l'Empereur fit la convocation extraordinaire du parlement.

Voici quelques phrases du discours de la couronne, le jour de l'ouverture, le 2 avril de cette année:

« L'état misérable auquel se trouve réduit le trésor public fait prévoir, si le corps législatif ne trouve pas le moyen de lui venir en aide, un désastre, d'autant plus imminent qu'on n'a rien fait pour le prévenir, malgré mes exhortations continuelles. Mon ministre des finances vous fera connaître dans tous ses détails la situation du Trésor et vous soumettra les mesures législatives à prendre pour combattre la calamité actuelle, pour mettre un terme aux malheureuses circonstances dans lesquelles se trouve l'empire, et pour procurer au Trésor les ressources qui lui sont indispensables pour surmonter la crise ».

La loi du 1<sup>er</sup> octobre 1829 déclarait la liquidation de la « 1<sup>re</sup> Banque du Brésil »; l'Etat prenait à sa charge son émission, dont les billets devaient être substitués par d'autres, émis par le Trésor; l'Etat prenait l'engagement d'amortir ce papier monnaie dans un délai de 20 ans; engagement qui ne devait pas avoir une grande influence sur la cote du papier, puisque, bien au contraire, la dépréciation devait atteindre, quelques années après, un maximum de 200 %.

Neuf ans à peine après le jour de l'indépendance, en 1831, lorsque l'empereur D. Pedro 1<sup>er</sup> dut abdiquer en faveur de son fils, âgé alors de 6 ans, quittant le Brésil, la situation du pays, financièrement, était vraiment désastreuse.

On était arrivé au cours forcé des émissions fiduciaires

1. « Não menor impressao e susto deveriao produzir a guerra do Rio da Prata, a invasão da Provincia de S. Pedro, e os revezes do nosso valeroso exercito, quasi abandonado, sem chefes que bem o dirigissem e sem recursos de guerra, e a final... a paz que corrou os nossos infortunios! » (Inquerito sobre a crise de 1864, por Angelo Monis da Silva Ferraz, José Pedro Dias de Carvalho e Francisco de Assiz Vieira Bueno).

de la Banque, le gouvernement ayant absorbé tout le capital réel dont elle disposait;

On avait fait une émission énorme de monnaies de cuivre dont la valeur nominale était quatre et six fois supérieure à la valeur intrinsèque. Sous le prétexte de faire la conversion de ces monnaies, on avait émis des bons (*vales*) à Bahia;

On avait contracté plusieurs emprunts à l'étranger et à l'intérieur du pays.

Et on manquait de tout... pas d'argent, pas de crédit... le cours forcé, des dettes énormes, des *déficits* constants...

La révolution devait arriver; elle arriva... et au lendemain on se trouva dans la même situation, parce qu'on n'abandonna pas le système administratif des *déficits*, des emprunts, du cours forcé, des expédients ruineux!

Voici la cote du change avec l'Angleterre pendant cette période.

1822. . . . .	47	à 50 1/2 d. par 1 \$ 000
1827. . . . .	27	d. — —
1828 et 1829 . . . . .	22 1/2	à 34 d. — —
1830. . . . .	21 1/2	d. — —
1831. . . . .	20 1/2	d. — —

IV

Nous allons aborder maintenant la période comprise entre 1831 et 1840, une des plus calamiteuses pour le Brésil.

Des troubles, des conspirations, la guerre civile à Pernambuco, Alagoas, Pará, Maranhá, Piauhy, Minas, Ceara, Matto-Grosso, et surtout à Bahia et au Rio Grande do Sul; dans cette dernière province le parti républicain arbora son drapeau le 20 septembre 1835; la guerre civile qui s'en suivit fut des plus sanglantes et dura plusieurs années; à Bahia, également, la rébellion ne pût être dominée, après des grands ravages, qu'en 1838.

Pendant ces neuf années les frais de guerre s'élevèrent à 30.000:000\$000, et les impôts dont la perception ne put être effectuée, ont été calculés entre 20 et 26 mille contos.

De conformité à la loi du 1<sup>er</sup> octobre 1829, le Trésor avait substitué par des billets de l'Etat l'émission fiduciaire de la Banque du Brésil, entrée depuis lors en liquidation.

Cette substitution de billets ne fut terminée qu'en 1835. On constata que l'émission s'élevait alors à 18.911:967\$000.

Une loi du 6 octobre de cette même année 1835, ouvrait la conversion des monnaies de cuivre dont nous avons parlé, contre des billets, papier monnaie de cours forcé, émis par le Trésor. C'est ainsi que les billets en circulation atteignirent l'année suivante le chiffre déjà considérable de 39.475:120\$000.

En 1838 une certaine détente se produisit; un emprunt de £411.200 fut contracté à Londres à 76; les titres de la dette interne se cotèrent à 88 et 90, prix très favorable surtout si on considère qu'ils étaient tombés à 50 % en 1832.

Malheureusement, en 1839, le gouvernement, pour faire face au *déficit* du budget, ordonna l'émission de 6.075:000\$000 en billets de cours forcé.

L'effet fut désastreux.

On comprit que désormais on ne pouvait plus avoir confiance dans la monnaie fiduciaire de l'Etat.

Le gouvernement avait trouvé, de nouveau, le filon prodigieux du célèbre Law de la Régence.

Et on se trouvait encore cette fois-ci sous une régence, moins visionnaire mais aussi confiante que celle du fils de Louis XIV.

Et en réalité, comme on le vit dans la suite, les craintes du public devaient se réaliser.

Rien n'était plus facile que de faire frapper de la monnaie de cours forcé, sans trop se soucier du lendemain et des circonstances, sans avoir en vue les perturbations du commerce et de l'industrie, sans craindre les conséquences d'un tel abus, sans se méfier de l'avenir et de ses crises sociales et économiques!

Voici le change sur Londres depuis 1832 jusqu'en 1840.

1832. . . . .	33	d. par 1 \$ 000
1833 à 1836 . . . . .	32 1/2	d. — —
1837 (Janvier) . . . . .	31 1/2	d. — —
— (Février) . . . . .	33	d. — —
— (Avril à décembre). . . . .	26	à 29 d. — —
1838. . . . .	28	à 30 d. — —
1839. . . . .	29 1/2	à 34 1/2 d. — —
1840. . . . .	30	à 32 1/2 d. — —

Nous verrons bientôt sous quels auspices on inaugura le gouvernement du jeune prince, le 2<sup>e</sup> empereur du Brésil, dont la majorité fut déclarée en 1843.

(A suivre)

PEDRO S. LAMAS.

Exposition continentale à Buenos-Aires : section française.

(Publication officielle du gouvernement français : rapports consulaires.)

La clôture de l'exposition, qui avait été annoncée pour le 13 juin fut remise à un mois, et n'eut lieu que le 16 juillet courant. Les raisons qui ont motivé ce retard sont le peu d'avancement des travaux des jurys et le désir de diminuer, dans la mesure possible, l'importance du déficit que l'on prévoyait.

L'exposition n'a été vraiment complétée que le 12 avril, par l'ouverture de la section des machines. D'un autre côté, la saison était déjà avancée; les soirées devenaient froides, et l'on est moins disposé à aller chercher assez loin en dépit du temps, une distraction de ce genre.

Les promoteurs de cette entreprise, qui n'avaient jamais espéré en retirer un bénéfice pécuniaire et qui étaient prêts à certains sacrifices, ont tout lieu de s'enorgueillir du résultat de leurs travaux. Toutes proportions gardées et toute part faite aux circonstances de lieu et de temps, de pays et de population, le succès de cette exposition est absolument remarquable.

Il est dès à présent permis de se rendre assez bien compte des résultats acquis et des conséquences probables du concours international qui va prendre fin. Il fera époque dans l'histoire économique de ces pays, où il a éveillé, au sein de toutes les classes de la population, un intérêt inespéré pour les choses de l'industrie. Le moment nous paraît venu de donner un résumé de nos observations. Nous commencerons par la section française.

Celle-ci occupe, dans la galerie des machines, une longueur de 40 mètres et une superficie de 926 mètres carrés. Le milieu de cette galerie comprend une nef centrale et deux bas côtés, à 15 mètres de largeur sur autant de hauteur, sauf dans la partie formant pavillon et où son élévation atteint 18 mètres.

Pour séparer la section de celle qui lui est contiguë et qui est affectée à la République Argentine, il a été élevé, à l'entrée et en travers de la galerie, une sorte de façade garnie de draperies. Une disposition plus simple a été adoptée pour marquer la séparation à la sortie, qui est voisine de l'espace occupé par la Suisse.

Les parois, les piliers et les plafonds ont été décorés ou dissimulés au moyen de revêtements en boiseries en tentures ou en toiles peintes, figurant divers motifs emblématiques ou d'architecture. Des faisceaux de drapeaux et des écussons garnissent les piliers, et des lustres et lampes électriques Jablokoff, obligeamment prêtés à la commission par un de nos compatriotes, suppléant à ce que l'éclairage fourni par l'exposition avait d'insuffisant.

Enfin, l'un des panneaux du pavillon central est orné d'un écusson monumental de 4 mètres de haut, représentant en relief les armes adoptées par la République française. L'illustration en avait donné, vers la fin de l'année dernière, un dessin qui a servi de modèle. Quelques objets d'art complètent cette décoration simple et sobre, mais suffisante.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

Le premier objet qui frappe la vue en entrant dans la section est l'appareil à élaborer le sucre exposé par la compagnie de Fives-Lille. Il comprend un générateur tubulaire (surface de chauffe, 120 mètres carrés), trois moteurs fixes de 45, 30 et 8 chevaux de force, un appareil d'évaporation dans le vide à triple effet, et des condenseurs, pompes à air, vide-sirops, aspirateurs, etc., dont la majeure partie sont montés sur une plate-forme de 3<sup>m</sup>.50 d'élévation. Le tout occupe un rectangle de 16 mètres sur 6 mètres, le générateur en dehors.

Cet engin, par sa masse, le nombre et la puissance de ses organes, le fini et le bon agencement des pièces, est un de ceux qui ont le plus intéressé le public. La compagnie de Fives-Lille, à la vérité, n'en est plus à se créer une renommée à la Plata: plusieurs des importantes sucreries de Tucuman et de Santiago del Estero ont été installées par elle; mais ces établissements, en raison de leur éloignement sont visités par bien peu de personnes, et il y avait un intérêt réel pour la compagnie à prendre part au concours de Buenos-Ayres. Aucune autre maison concurrente anglaise ou française n'a jugé à propos d'en faire autant. Les fabricants anglais, qui autrefois passaient pour être seuls en mesure de

fournir les appareils de sucrerie, ont vu baisser considérablement, dans ces dernières années, le chiffre de leurs affaires. Ce sont les usines de Fives-Lille et de Cail et Cie qui les supplantent maintenant presque partout, tant pour la transformation de l'outillage ancien que pour la fourniture du matériel nécessaire à l'installation des nouvelles fabriques qui s'élèvent de toutes parts.

THABOURIN, LAVILLE, MARINONI

Dans la galerie latérale de droite, qui mesure 15 mètres, sur 5 mètres, se trouvent exposées des machines à coudre de Thabourin, une machine à réduire ou agrandir les compositions lithographiques de Laville et deux presses Marinoni; celles-ci sont déjà employées dans quelques imprimerie; mais, fonctionnant sous les yeux des visiteurs, elles contribuent à l'animation de cette partie de notre section et profitent amplement de l'affluence qui s'y porte.

HERMANN-LACHAPPELLE (BOULET ET C<sup>ie</sup>)

Plus loin est un moteur vertical de la maison Boulet et C<sup>ie</sup>, successeurs de Hermann-Lachappelle : il a été remarqué par le jury.

BEAUME

Les pompes, les laveuses et les lessiveuses de la maison Beaume, de Boulogne-sur-Seine, occupent un emplacement voisin. Ces objets ont leur emploi tout indiqué dans les exploitations rurales, où le blanchissage doit nécessairement se faire sur place et par des mains inexpérimentées et où des moyens d'arrossage et d'épuisement sont fréquemment nécessaires.

G. COULON

Tout à côté sont placées diverses balances de modèles nouveaux et d'une exécution très soignée (envoi de la maison G. Coulon, de Paris). La manufacture des balances est assez avancée à Buenos-Ayres; les Italiens y possèdent plusieurs ateliers qui travaillent très convenablement, et il n'est pas inopportun de venir leur faire concurrence à l'aide d'instruments perfectionnés.

La ramie commence également à y être cultivée, et l'éducation des vers à soie y fait des progrès rapides. Presque toutes les sections, celle de la république de l'Uruguay en particulier, montrent des assortiments de cocons et d'écheveaux de soie de belle qualité. Cependant il n'y a pas dans toute l'exposition un seul dévidoir ou autre engin destiné à l'industrie séricole. Celle-ci paraît appelée à un grand avenir dans ces régions : le climat lui est favorable, et le mûrier y prospère. Il faut remarquer, d'ailleurs, que l'émigration y amène un grand nombre d'Italiens provenant du Piémont ou de la Lombardie, où l'élève du ver à soie fait partie de toute exploitation rurale, si modeste qu'elle soit. Cette industrie est donc dans les meilleures conditions pour s'implanter rapidement dans le pays.

Une autre abstention fâcheuse a été celle des fabricants d'outils et de machines-outils pour le travail des bois. L'ébénisterie est une branche importante de l'industrie de Buenos-Ayres et de Montevideo : elle dispose de matériaux de toute beauté, et elle eût sans doute été fort aise d'étudier à l'exposition les échantillons d'outils perfectionnés que la France est si bien en mesure de lui fournir.

Nous en dirons autant de ce qui concerne la tannerie et la cordonnerie. Le travail des cuirs et peaux a fait des progrès considérables dans la République argentine : ils sont assez marqués pour qu'il soit permis de prévoir le moment peu éloigné où elle ne demandera plus à la France un seul cuir tanné, mégissé, maroquiné ou verni. Celle-ci, ne pouvant plus lui fournir la matière manufacturée, devrait au moins se mettre en mesure de lui procurer les engins de préparation.

L'extraction des huiles végétales, le travail des graisses animales, la savonnerie et la fabrication des bougies demanderont prochainement un matériel beaucoup plus complet que celui dont on dispose actuellement.

Aucune machine, aucun ustensile s'y rapportant, n'a été présenté.

Il faut en dire autant de ce qui concerne la laiterie et la fromagerie, qui deviennent une des ressources importantes de certaines exploitations rurales : les fromages argentins commencent à déplacer sur le marché local les produits similaires de l'étranger.

Tandis que l'Allemagne expose une distillerie complète,

bien comprise et d'un travail soigné, nos constructeurs se sont complètement abstenus de concourir dans cette branche si intéressante de l'activité industrielle de la Plata. Ce pays, où la production des mélasses et du maïs prend de si grands développements, a besoin d'appareils distillatoires et doit rechercher ceux qui lui offriront le plus de garanties de bonne construction.

Le matériel de forage de puits artésiens, non plus que celui nécessaire à l'exploitation minière, n'a également figuré sous aucune forme dans la section française. Le travail des mines dans les provinces andines, dans celles de Catamarca, de la Rioja, de Mendoza et de San-Luis est assez actif et tend à le devenir davantage.

D'un autre côté, le forage de puits artésiens est souvent le seul moyen d'utiliser, pour l'élevage des bestiaux, de vastes étendues de bons pâturages auxquels il ne manque que l'eau indispensable à la formation des abreuvoirs.

Le puits de cette nature qui alimente le service des eaux du palais de l'exposition a été foré dans son enceinte par locaux, et il n'est pas douteux qu'elle ne soit productrice de résultats satisfaisants dans l'avenir.

LAURENT FRÈRES ET COLLOT, PERNOLLET, JEAN ET PERUSSON  
H. LANZ.

Le reste de cette travée et le bas côté longeant la rue Ecuador sont occupés par des machines agricoles, parmi lesquelles se remarquent : un moulin à blé de Laurent frères et Collot; des trieurs Pernollet et autres; une grande variété de pompes agricoles, ménagères et à incendie; des charrues et des herbes; et surtout une machine à teiller le lin de Jean et Perusson (de Lille). Cet engin, qui ne peut manquer de devenir un objet de première nécessité dans un grand nombre d'exploitations rurales, n'a d'autre rivale qu'une machine exposée dans la section anglaise, mais qui lui paraît inférieure. Malgré son prix assez élevé (5,000 fr.), elle répond à un besoin si apparent, qu'elle devra entrer dans la pratique générale, si l'on veut tirer tout le parti possible de la prochaine récolte de lin.

Certains instruments d'agriculture, outre ceux qui ont pu trouver place dans le local de la section française, ont été exposés, soit dans les jardins, soit dans une galerie spécialement destinée à ces objets. On y remarque : une pompe mue par un moulin à vent, de Baume; une batteuse de l'usine de Vierzon et une locomobile qui peuvent certainement lutter, comme construction et qualité, avec les machines similaires envoyées par l'Angleterre et les Etats-Unis. Cependant la locomobile a le défaut de ne pouvoir chauffer au bois et à la paille, ce qui est un inconvénient sérieux dans un pays où le charbon de terre est si cher et si difficile à se procurer dans l'intérieur. Toutes les machines destinées à travailler dans les campagnes doivent être pourvues de foyers pouvant utiliser toute espèce de combustible.

Ce travail ne serait pas complet si, après avoir ainsi passé en revue les produits envoyés par l'industrie française, nous ne signalions aussi ceux dont l'absence est le plus à regretter.

L'Allemagne a présenté plusieurs types de moteurs à gaz : notre section n'en contient aucun. Ces moteurs, si convenables pour la petite industrie dans une ville comme Buenos-Ayres, où le travail mécanique se développe sous tant de formes nouvelles et où la vapeur et la main-d'œuvre sont chers, ne peuvent manquer d'être recherchés par beaucoup d'ateliers.

Sauf la machine à teiller le lin dont il a été fait mention, nous n'exposons aucun instrument propre à la préparation des textiles; on se préoccupe pourtant sérieusement à la Plata de la possibilité de travailler les laines. Tout récemment encore, une maison française de Buenos-Ayres, qui a fait une magnifique exposition de laines lavées, vient d'augmenter ses moyens de travail par l'adjonction d'une machine de 30 chevaux, fabriquée ici même. Un autre de nos compatriotes s'est rendu ces jours derniers acquéreur d'une fabrique de draps, montée à grands frais, il y a quelques années, par une compagnie qui n'a pas su en tirer parti. Sous la direction intelligente et énergique du nouveau propriétaire, qui a acquis une belle fortune en fondant à Buenos-Ayres l'industrie de la teinture des étoffes, on peut espérer voir la filature et le tissage des laines prendre définitivement pied à la Plata.

(A suivre.)



## La question du café (suite).

DENSITÉS GRAVIMÉTRIQUES  
DES CAFÉS BRÉSILIENS VERTS DE L'ANNÉE

PROVENANCE	ÉTAT DES GRAINS	Densité.	Nombre de grains au décilitre
Province de Rio.	Réguliers fins.	674 gr.	316
Green.	id. id.	688	406
Plat.	Plus petits.	692	400
Rond.	Ovoïdes, fins, fève unique.	708	390
M. de Friburgo et fils.	Rég. gros, olivâtres.	700	386
M. de Friburgo.	.....	676	398
Lavés } Bar. de Rio-Bonito.	Rég. gros, olive clair.	698	390
} C. de Paula Santos.	.....	694	384
M. Santos Paiva.	Rég. fins un peu ovoïdes.	624	466
Cel de Averlas.	Gros, odeur désag.	672	398
Dr. Correa de Castro.	id. id. id.	670	458
Alves Barboza	Rég. moyens.	684	398
Barra-Mansa.	id. id.	678	410
Maximo.	Rég. gros.	658	338
Correa de Castro	Vert olive, gros.	678	370
Guimaraes	id. id.	698	398
Estevez	id. moyens.	696	418
Café jaune (Amarello) de M. Guimaraes.	id. gros.	640	388
Café rouge (Vermelho). De Nioac.	id. gros.	665	380
	Rég. ovoïdes, fins, plats.	682	412
Province de Minas.	Rég. fins.	672	412

Les cafés de M. Santos Paiva ont paru les plus secs et les mieux préparés aux savants experts du laboratoire des Arts et Métiers. Ils ne pèsent que 624 grammes le litre, tandis que ceux qui en approchent le plus, les Haïti, montent jusqu'à 630 gr. Il y a tout lieu de penser que, toutes choses égales, d'ailleurs, ce café a pour lui toutes les probabilités de supériorité quant à l'arome et à la saveur.

Les cafés à grains ronds, ovoïdes, proviennent de ce qu'ils sont seuls dans la gousse, la fève jumelle ayant avorté. M. Duchartre a constaté que ces grains de forme ovoïdale ne sont pas plus gros que les autres.

M. Rocha-Leão a obtenu au Brésil des cafés très triés à grains ronds et d'autres à grains plats.

On a constaté d'ailleurs que le nombre de grains plats, dans une récolte, est en raison directe des soins apportés à la culture.

Le moka donné en 1829 à l'amiral de Rigny, moka à peu près sauvage, ne contenait que 62 pour 100 de grains plats.

Les zanzibar bien récoltés par la Compagnie en fournissent aujourd'hui :

Le café de la Réunion en donne : 91 sur 100  
Celui de Ceylan en donne : 94 pour 100  
Celui de Ceylan en donne : 90 pour 100

Le café de Rio est aussi riche en grains ronds que celui de la Réunion; il en contient 94 sur 100.

La culture a donc pour effet d'empêcher l'avortement d'une des fèves de la gousse du caféier.

L'âge du café a surtout pour effet, nous l'avons dit, de lui faire perdre le goût de vert et de faire prévaloir l'arome particulier à chaque variété. Les amateurs feront donc bien de faire longtemps d'avance de grandes provisions de café, qui leur permettent de l'avoir toujours dans un poids moyen de 500 grammes par litre.

Il est du reste facile, par la simple inspection de la couleur de s'assurer approximativement de l'âge d'un café. La teinte jaune clair est celle qui garantit le mieux la qualité du café par son âge.

Il ne suffit pas, cependant, à un café d'être vieux pour être bon. Il faut encore, outre les soins de culture et de récolte exigés, qu'il ait poussé dans une terre qui lui convienne.

M. Moreira a fait sur ce point d'excellentes observations.

D'après lui, le caféier cultivé dans les terrains bas donne un fruit plus développé, d'une couleur foncée et d'une saveur peu prononcée. C-lui que l'on cultive dans les terrains élevés donne la petite graine blanchâtre dont l'arome et le goût

sont très forts et très agréables. Quant à la composition chimique du sol, les terres moyennement légères à prédominance siliceuse font les meilleurs produits. Les terres fortes en humus fournissent des cafés inférieurs d'une coloration foncée.

La préparation immédiate du café n'est pas indifférente non plus à sa qualité. Quelques conseils à ce sujet ne seront pas superflus. Il est peu de maisons où l'on sache préparer convenablement et rationnellement d'excellent café.

Le café doit être brûlé quelques heures seulement avant la consommation. Le café vieux brûlé dégage un principe huileux qui s'altère à l'air libre et lui communique un mauvais goût âcre et quelque fois insupportable.

On peut à la rigueur conserver un jour ou deux, en vase clos, du café brûlé.

L'appareil appelé brûloir, vulgairement employé, n'est pas mauvais, à la condition qu'on évite les mouvements brusques et les secousses violentes.

Il faut se servir d'un feu vif et régulier de charbon de bois en pleine ignition.

Sous l'action du feu, le grain de café augmente dans une proportion de 1,50 1,60 et même de 1,75 de son volume. La perte au brûloir varie avec le degré de siccité du café. Pour que le café soit convenablement brûlé jusqu'à la teinte marron, il doit perdre de 0, 13 à 0,18 de son poids. S'il était poussé jusqu'à une déperdition de 0,20, il serait trop brûlé, trop huileux et tacherait le papier.

Le dosage des tasses ordinaires d'un décilitre doit être de 25 grains pour un décilitre et demi d'eau.

L'eau d'infusion doit être portée à une température un peu inférieure au degré d'ébullition.

Les vases en faïence, en porcelaine ou en verre sont seuls admis pour les filtres. Tout métal et appareil à vapeur doit être rejeté.

Le général Morin, M. Pélégot, le docteur Laborie, M. Heuzé de la Société d'agriculture, MM. Bignon et Magny, les restaurateurs bien connus, ont procédé, en 1875, à la dégustation des divers cafés livrés à la consommation.

Leur expérience n'a pu se faire dans des conditions avantageuses pour le café brésilien, Tandis qu'ils opéraient sur d'autres cafés très-secs, ayant complètement perdu leur goût de vert, ils n'ont pu déguster que du café brésilien de l'année.

Malgré cette cause d'infériorité réelle, le café du Brésil a été trouvé excellent et a obtenu un très bon rang dans le classement général.

Les dégustateurs ont divisé, d'après la saveur et l'arome, les cafés en trois catégories qui nous semblent assez rationnelles :

1° Les cafés secs, ayant un arome très prononcé qui permet de les mélanger;

2° Les cafés secs, moins aromatiques, plus doux, pouvant être pris seuls;

3° Les cafés jeunes.

Or dans la première classe, le café brésilien de 2 ans de M. Rocha-Leão a pu lutter avec des cafés d'un âge beaucoup plus avancé. Il a occupé le 8° rang dans la classification avec la note : très bien récolté, très bon, pas encore assez vieux.

Il n'a avant lui que 5 espèces de Moka très vieux, un Martinique de 3 ans et un Ceylan également de 3 ans.

Le café Amarellou jaune, remis par M. Guimaraes, a été jugé très bien récolté, très bon et très fort pour le mélange. Il en a été de même du café de M. de Nioac.

M. Pélégot a constaté en outre que le café Amarellou est beaucoup plus riche en caféine que le café Vermelho.

Dans la seconde catégorie des cafés doux secs, le café brésilien vient au second rang. Le Saint-Leu de la Réunion lui a été trouvé préférable. Les cafés Guimaraes, de Rio, São-Paulo, de Campinas, Sanctos, Capitania, Espirito-Santo ont été estimés, très bien récoltés, très secs, d'un goût franc et agréable.

Dans le classement provisoire de cafés jeunes, le café brésilien monte sans conteste au premier rang. Il est, de tous les cafés, celui qui a le moins besoin de vieillir pour être trouvé passable, sinon tout à fait bon. C'est cet avantage qui fait sa supériorité commerciale sur tous les autres cafés du monde.

Les cafés plats de Rocha-Leão qui ont obtenu des médailles d'or aux expositions universelles, ainsi que ceux de Friburgo et fils, ont été trouvés très bien récoltés et triés, et d'un très bon goût.

Les cafés ronds de Rocha ont paru très forts et susceptibles d'être mêlés avec des cafés doux pour en relever le goût.

Les cafés lavés ont bon goût, mais sont faibles et inférieurs aux autres.

Le café de Minas-Geraes a été considéré d'un goût fort, mais bon, qui doit beaucoup gagner en vieillissant. Le café de Barra-Mansa, dans la Province de Rio, est très fort, brun, a de l'arome, mais est d'un goût vert prononcé.

Voici la conclusion des travaux de M. Péligot et du général Morin sur les cafés du Brésil :

« En dehors des cafés d'Arabie, de la Martinique et de la Réunion, qui n'entrent en réalité que pour 0,052 dans notre consommation totale en France, ce sont les cafés du Brésil qui méritent la préférence de notre commerce, non seulement à cause des soins avec lesquels ils sont récoltés, mais encore pour leurs bonnes qualités. Le commerce et les consommateurs français doivent donc faire des vœux pour que cette culture se développe et se perfectionne de plus en plus dans cette riche et fertile contrée. »

M. le docteur Georges Pennetier, directeur du Museum d'histoire naturelle de Rouen, ajoute ce qui suit aux paroles flatteuses et encourageantes que nous venons de citer :

« Certains cafés du Brésil ont un arôme égal à celui de la Martinique. Le plus grand nombre de ces cafés suffisamment secs sont d'un goût franc très agréable. Ils peuvent être acceptés par la consommation comme les équivalents du café de la Réunion, et paraissent supérieurs à tous les cafés provenant des autres contrées de l'Amérique. »

Les analyses chimiques les plus récentes du café donnent :

Eau . . . . .	12 p. 100 en moyenne.
Cellulose . . . . .	34
Matières grasses . . . . .	10 à 13 pour 100
Glycose dextrine . . . . .	15 à 16.
Acide caféique . . . . .	
Acide citrique et autres matières non azotées.	
Matières azotées . . . . .	17 p. 100.
Caféine, légumine . . . . .	
Substances minérales . . . . .	6 à 7.

Les matières grasses qui donnent au café cru son odeur sont donc relativement peu nombreuses.

La caféine est ce qui domine dans le café. Cet alcaloïde a été découvert par Runge. Il cristallise en filaments soyeux, blancs, inodores, légèrement amers et volatils. La caféine est très riche en azote. Elle constitue un excellent aliment, puisqu'elle contient 30 pour 100 de son poids d'azote.

Ce principe actif du café est identique par sa composition à la théine du thé, à la théobromine du cacao, à la guaranine du guarana.

M. Vandencorput a découvert la présence de la caféine dans les feuilles du caféier dans la proportion de 2 pour 100. Le Brésil a déjà commencé à livrer à la consommation des thés de caféier, dont les naturels de Sumatra font usage depuis très longtemps.

La torréfaction modifie la composition chimique du café. La partie ligneuse se décompose en partie et devient friable; la dextrine et le glycose se transforment en un corps brun, amer, soluble dans l'eau; un principe huileux très aromatique, très volatil, la *caféone*, se développe sous l'action du feu. La plus grande partie de la caféine reste, mais une portion se décompose en méthylamine.

La quantité de caféine varie suivant les espèces de café.

Pour 500 grammes de café soumis à l'analyse, on a trouvé :

Café amarelo du Brésil . . . . .	1.82
Martinique . . . . .	1.79
D'Alexandrie . . . . .	1.26
De Java . . . . .	1.26
Moka . . . . .	1.06
Cayenne . . . . .	1.00
Saint-Domingue . . . . .	0.89

Non seulement le café brésilien est de tous les cafés le plus riche en caféine, mais il est encore celui qui cède à l'eau une plus grande quantité de principes solubles, jusqu'à 45 pour 100.

Tout récemment, un jeune médecin brésilien, M. le docteur C. Teixeira, voulant apprécier à leur valeur exacte les différentes qualités de café, a eu la bonne idée de prier M. le docteur Ernst Ludwig, le savant directeur du laboratoire de chimie de la Faculté de Médecine de Vienne, de faire l'analyse de deux qualités différentes de café brésilien qu'il lui présentait. M. le professeur Ludwig a procédé à l'analyse de ces échantillons, d'après la méthode de Dragendorff. Le

résultat de cette analyse<sup>1</sup> a démontré que le café brésilien l'emporte sur les cafés des provenances les plus diverses par la proportion de caféine qu'il contient. Il l'emporte sur le Ceylan natif et plantation, sur le café de la Martinique, d'Alexandrie, de Java, de Moka, de Cayenne, de Saint-Domingue. En effet, d'après l'analyse du professeur Ludwig, d'accord en cela avec d'autres chimistes célèbres, la proportion de caféine contenue dans le café brésilien varie entre 1,16 et 1,75 0/0.

L'analyse chimique que nous venons de donner indique les principaux effets que le café peut produire sur l'organisme.

« Le café vert n'est employé qu'en médecine<sup>2</sup>. On l'a employé contre les fièvres intermittentes, en poudre, en potion et en extrait. Un excellent remède populaire pour guérir les malades atteints de fièvres intermittentes est le suivant : une cuillerée à soupe de café vert en poudre, mêlé à deux ou trois cuillerées de jus de citron, le tout administré aux malades plusieurs heures avant l'accès.

Certains physiologistes ont attribué au café des propriétés nutritives peut-être exagérées. Ils l'ont considéré comme un aliment d'épargne.

Le savant docteur Fort, après des expériences répétées et dont il a été lui-même le sujet, en est arrivé à ranger le café parmi les *modificateurs de l'innervation*. « Le café agit en excitant le système nerveux et en augmentant les propriétés réflexes des centres nerveux. Lorsque la dose de café est modérée et que cette excitation est légère, le café est un agent tonique produisant, par l'intermédiaire du système nerveux, une excitation salutaire des diverses fonctions. »

Le café stimule la pensée, active l'imagination, met en branle toutes les facultés intellectuelles, et occasionne des insomnies chez les personnes qui n'en font pas un usage habituel.

MM. de Gasparin et Payen ont constaté que les consommateurs de café ont besoin de beaucoup moins d'aliments pour se rassasier que ceux qui n'en consomment pas ordinairement. Ces savants se sont, en outre, rendu compte des causes de ce phénomène. Il ont reconnu que le café, sans nourrir beaucoup directement, ralentit d'une manière notable les fonctions de désassimilation. Ce sont les pauvres surtout, les travailleurs, les soldats et tous les hommes qui mangent peu ou qui mangent mal, qui doivent principalement se livrer à la consommation du café.

Dans les pays de bière et de cidre, le café devient un tonique de première nécessité.

Le docteur Lucien Martin consacre dans le journal *l'Hygiène pratique* un excellent article à démontrer les heureux résultats que l'on pourrait obtenir par l'emploi rationnel du café dans les armées de terre et de mer.

Il constate que la suppression de l'alcool ne peut être décidée que s'il est remplacé par un liquide jouissant des mêmes propriétés et ne présentant pas les mêmes résultats funestes.

Le café ingéré à une température élevée agit en outre par sa chaleur et protège du froid les personnes qui peuvent y être exposées. De plus, le sucre que l'on ajoute à cette boisson est un aliment respiratoire de premier ordre.

« Le café, dit-il, est véritablement indispensable aux troupes non seulement pour les soutenir, les exciter et les réchauffer, mais encore pour les préserver et les guérir d'une maladie fréquente en campagne ou en marche, de la diarrhée, qui épuise et abat promptement le soldat le plus vigoureux. Le café est donc un agent d'hygiène préventive, le meilleur de tous assurément. On se trouve aussi, grâce à lui, avoir sous la main un moyen d'action agréable et efficace contre les fièvres intermittentes qui ne sont que trop communes dans notre armée d'Afrique.

« Une distribution supplémentaire de café, dont on ferait une décoction avec les grains non torréfiés, pourrait remplacer la ration hygiénique de sulfate de quinine qui, en été et à l'automne, est allouée à la garnison de certains postes. Elle serait d'autant plus utile que le soldat, croyant que la quinine lui éreinte l'estomac, s'empresse de ne pas prendre le médicament qui lui a été distribué, mais de le conserver pour le vendre à l'habitant.

« Il emploierait, sans prévention, ce remède prôné chez les colons, qui consiste en une infusion de café vert additionnée de jus de citron.

« La qualité du café distribué aux troupes doit être exempte de tout reproche.

1. Vide *Der Kaffee von Brasilien*, Wien, 1883.

2. Vide Dr Fort, article paru dans l'excellente *Revue commerciale et maritime*, de Rio-de-Janeiro, n° du 15 décembre 1882.

« Il doit être généralement des espèces dites *Rio-Vert* et « Haïti, de première qualité, exempt de mauvaise odeur, de « mauvais goût, d'avarie ou d'altération quelconque. Il ne « doit pas être torréfié au four : la torréfaction doit atteindre tous les grains également et leur donner une couleur « marron clair. Pour ne pas perdre son arôme, le café ne « doit pas être torréfié plus de huit jours avant sa consommation. (Baugé, 3753.)

« Les grains remplissant généralement ces conditions ne laissent rien à désirer. Il n'en est pas de même de l'infusion qui est mal préparée. Le soldat fait, dans de grandes marmites découvertes, une infusion, dans laquelle l'eau est en trop grande proportion pour la quantité de café (16 gram. par homme), et où les grains sont concassés sans soin, et beaucoup trop grossièrement, pour pouvoir être facilement épuisés.

« On a remédié à cet inconvénient en établissant dans les cuisines des appareils à filtrer, nommés percolateurs. Seulement on a eu soin de retrancher au soldat une partie de sa mesquine ration, de sorte que l'infusion qu'il boit n'est pas plus mauvaise en campagne qu'en temps de paix. Elle est même moins buvable lorsqu'elle est faite au percolateur, car, en diminuant la ration de café, on a trouvé bon de rogner du même coup celle de sucre. Je serai pour ma part désireux de connaître d'une façon exacte le pouvoir sucrant de l'appareil. Il faut lui reconnaître pourtant une qualité, celle de donner aux hommes la diarrhée, produite par les sels qui se forment sur les parties en cuivre, soustraites au nettoyage par la position qu'elles occupent dans un appareil qu'on ne peut démonter.

« En résumé, il faudrait, sauf dans les cas exceptionnels et indiqués précédemment, proscrire l'eau-de-vie, et la remplacer par une augmentation de la quantité de café et de sucre, ou par du vin qui n'offre pas les inconvénients de l'alcool, mais qui a le défaut d'être peu transportable en campagne. »

La conclusion logique de cet intéressant article est la nécessité de distribuer aux soldats des rations quotidiennes de 25 grammes de café au moins.

Il serait à désirer que les ménages pauvres pussent se procurer la même quantité, par tête, de cette boisson de première nécessité. Il est donc indispensable pour cela d'abaisser les prix de cette denrée. F. J. DE SANTA-ANNA NERY.

(A suivre.)

## Courrier d'Amérique.

**République Argentine.** — Le général Roca, président de la République, de retour à Buenos-Aires, avait reçu de M. F. Madero, vice-président, les rênes de l'Etat.

Dans un discours prononcé par ce haut fonctionnaire dans un banquet au Rosario, il a accentué davantage, par des déclarations explicites, son intention de faire, pour le maintien de la paix, tous les efforts compatibles avec la dignité nationale.

Ce discours a été très applaudi et a trouvé un écho sympathique dans tous les esprits.

La paix c'est le bienfait suprême, c'est la suprématie, c'est le progrès dans une échelle extraordinaire pour la République Argentine.

Elle n'a rien à craindre de la part de ses voisins ; elle est forte dans son droit ; elle est préparée, d'ailleurs, à parer à n'importe quelle éventualité ; elle se livre cependant au travail, au développement de l'industrie, aux travaux d'utilité publique, cherchant ainsi, dans le peuplement, dans l'accroissement du commerce et de ses rentes, la force relativement colossale qui lui permettra, dans un avenir prochain, de ne plus se préoccuper du tout de certains conflits internationaux qui sont exploités encore aujourd'hui par les ennemis du pays, au détriment de ses plus chers intérêts : ceux de la paix et du progrès moral et matériel de la nation.

— L'émigration continuait à se porter, dans des proportions toujours croissantes, à la province de Buenos-Aires et aux autres sections de la République. Dans une seule journée, dans le mois de décembre, 3,200 émigrants avaient débarqué à Buenos Aires. Le débarquement se fait maintenant aux frais de l'Etat. Tous les émigrants à peine débarqués trouvent du travail. Le nombre des nouveaux immigrants est bien au-dessous des besoins de l'industrie agricole et des grands travaux qui se font dans le pays.

— L'augmentation extraordinaire de la population et du

commerce de la capitale de la République exigeait la construction d'un plus vaste local pour la réunion des courtiers et des négociants que celui de la Bourse actuelle.

Les actionnaires se sont donc réunis en assemblée sous la présidence de M. Emilio Fernandez. Les plans et devis du nouveau bâtiment ont été approuvés ; la dépense à réaliser sera de 2.200 000 francs.

La nouvelle Bourse sera située entre la place du 25 mai et la rue de la Piedad.

— Nous avons quelques données intéressantes sur l'entreprise du journal « *La Nacion* » qui se publie à Buenos-Aires depuis treize ans, sous l'habile direction du général Bartolomé Mitre, ancien président de la République, publiciste éminent dont les ouvrages et les écrits remarquables lui ont assuré un renom bien mérité non seulement en Amérique, mais aussi dans une partie de l'Europe.

Le mouvement financier atteint le chiffre considérable de 3 millions de francs dans l'année.

Les recettes de la section annoncées ont été, en 1882, de 280,000 francs.

Le journal s'imprime en neuf colonnes, sur excellent papier anglais des dimensions suivantes : largeur 0,65 c., longueur 0,90.

Les frais généraux du journal ont été en 1882, en moyenne, de 50,000 francs par mois, soit 600,000 francs dans l'année.

Le service télégraphique de ce journal est le plus complet de l'Amérique ; il lui coûte en moyenne 7,000 francs par mois.

Son tirage est actuellement de 8,700 exemplaires par jour, mais il augmente de 20 à 25 % par an. Aussi la ville de Buenos-Aires, est celle où, relativement à sa population, on compte un plus grand nombre de grands journaux.

— Le général Domingo F. Sarmiento, vient de publier le premier volume d'un ouvrage remarquable, sous le titre *Conflicto y armonias de las razas en America*.

L'illustre écrivain a abordé un thème des plus intéressants et en même temps des plus difficiles ; il s'agit de suivre les évolutions séculaires de nos races indigènes, de pénétrer les mystères des émigrations, du mélange des races, du peuplement de l'Amérique, des résultats de la conquête ; l'éminent publiciste n'est certainement pas au-dessous d'une tâche pareille, la tâche d'un savant et l'effort d'un esprit habitué aux investigations historiques et philosophiques de nos régions américaines.

— La nouvelle de la mort de M. Léon Gambetta avait produit à Buenos-Aires, comme dans toute la République entière, une sensation douloureuse. On voyait dans ce citoyen éminent, un patriote éclairé et un esprit supérieur, vaillant soldat de la démocratie et de la république, défenseur passionné et intrépide des saintes doctrines de la liberté. L'Amérique voyait en lui non seulement un français illustre mais aussi un citoyen de tous les peuples qui ont eu la gloire de proclamer les grands principes de la révolution ; aussi, partout en Amérique, des manifestations éclatantes ont signalé le regret national et les sympathies du Nouveau-Monde pour la France républicain.

— Le gouvernement de la province de Buenos-Aires a nommé Président du chemin de fer de l'Ouest le Dr Faustino Jorge, et membres du directoire M. M. Mauricio Mayer, Euljio Enciso, Carlos Laquier, Bernardo Calderon, Reinaldo Otero, Sejismundo Niehbur, Pedro A Romero y Martin Bernard.

— Le gouvernement de la République vient de terminer le projet de réorganisation de la garde nationale. Voici quelques-unes des données principales :

Le nombre effectif des gardes nationaux sera de 300,000 hommes.

Ils seront divisés en neuf corps d'armée, dont 5 « actifs » et 4 de « réserve » ; les 5 premiers comprendront :

1<sup>er</sup> corps : capitale et province de Buenos-Aires commandé par le général Nicolas Levalle.

2<sup>o</sup> corps : de Cordoba, San Luis, S. Juan et Mendoza, commandé par le général Conrado Villegas ;

3<sup>o</sup> corps : province de Santa-Fé, Entre-Rios et Corrientes, commandé par le général Eduardo Racedo ;

4<sup>o</sup> corps : province de Rioja, Santiago del Estero et Tucuman ; commandé par le général Juan Ayala.

5<sup>o</sup> corps : province de Salta, Catamarca et Jujuy ; commandé par le général Donato Alvarez.

Les corps de réserve seront confiés probablement au commandement des généraux Teodoro Garcia et Octaviano Navarro et des colonels Racedo et Uriburu.

— M. Ricardo y Pardo, premier secrétaire au ministère des affaires étrangères, a été promu au rang de secrétaire général, poste créé récemment.

**Brésil.** — Dans la saison des grandes chaleurs, la politique est toujours moins active dans les régions officielles de l'Empire.

S. M. l'Empereur est parti, avec sa famille pour son palais d'été de Petropolis. Le corps diplomatique ainsi qu'un grand nombre de familles ont suivi le monarque dans cette villégiature presque forcée, surtout pour les étrangers peu habitués à la température élevée de Rio-de-Janeiro pendant les mois de novembre à avril.

— Les chambres, comme on sait, sont actuellement en congé. Les travaux législatifs ne recommenceront qu'au mois de mai comme d'habitude.

Cependant une commission d'enquête nommée par la Chambre chargée d'étudier la réforme des tarifs et du service des douanes, poursuit ses travaux, se réunissant tous les lundis dans une des salles du Parlement.

Une longue série de questions vient d'être publiée dans les journaux, concernant les points soumis à la commission, qui cherche ainsi, dans l'opinion, un concours utile et important pour arriver à la connaissance des besoins et des désirs du commerce et de l'industrie.

Il ne s'agit pas exclusivement, cependant, de provoquer la manifestation de l'opinion des négociants et des producteurs; la commission s'est adressée aussi à des personnes qui ont montré des aptitudes pour traiter scientifiquement les graves questions économiques et financières soulevées par le questionnaire.

Nous avons lu dans le « *Diario do Brazil* » le commencement de la réponse de M. Miguel de Pino, aux questions de la commission. C'est un travail sérieux sur lequel nous ne négligerons pas d'émettre notre opinion, lorsque nous aurons l'avantage de compléter sa lecture.

— Le *Journal Officiel* de l'Empire a publié le programme des sujets sur lesquels rouleront les conférences du prochain Congrès pédagogique qui doit avoir lieu à Rio au mois de juin prochain sous la présidence de S. A. M. le comte d'Eu.

**Équateur.** — La révolution continue à remporter de nouvelles victoires sur les troupes du dictateur Veintimilla. La capitale historique de la République, Quito, s'est prononcée en faveur de la révolution, d'après des télégrammes parvenus à Paris. Veintimilla se trouve, d'après ces mêmes télégrammes, réduit à la ville de Guayaquil, où il s'est barricadé, et à celle de Esmeraldas, l'autre port de mer important sur le Pacifique, investi par les troupes de Alfaro; des télégrammes, dont les nouvelles ne sont pas encore confirmées, annoncent que cette ville est tombée au pouvoir de la révolution.

Tout fait prévoir, par conséquent, le triomphe du soulèvement équatorien, qui a pris une plus grande importance après la flagellation de notre distingué et très honorable confrère de *El Telefono*, Miguel Valverde, poète, littérateur, patriote dont le nom a été salué avec sympathie par la presse indépendante du monde civilisé.

Nous souhaitons à l'Équateur des jours de liberté et de prospérité, après les épreuves sanglantes de la tyrannie. Les deux grands partis politiques, le libéral et le conservateur sont représentés dans le mouvement révolutionnaire; celui-ci est plus nombreux, mais les libéraux comptent dans leurs rangs des hommes remarquables par leur énergie et leur intelligence.

Le jour de la victoire ils sauront s'unir dans un but commun: celui de l'organisation constitutionnelle de la patrie, cherchant, à l'abri de la loi, de la légalité, de l'ordre, le triomphe légitime de leurs penchants politiques.

**Guatemala.** — Le président Barrios avait présenté au Corps législatif sa démission déclarant qu'il avait besoin de repos. Les Chambres ont déclaré, à leur tour, que les pays avaient besoin des services du général et qu'il ne pouvait acquiescer à cette demande.

M. Barrios continuera donc à remplir ses hautes fonctions.

— L'Etat des finances du pays continue à être prospère.

— Pendant l'exercice de l'année 1881, le nombre de télégrammes s'est élevé à 222,459, dont la recette se chiffre par 90,813 piastres 81 centavos; en comparant ce total aux recettes des cinq années antérieures, on observe que le produit de l'exploitation des télégraphes a plus que doublé.

**Mexique.** — Nous avons toujours accompagné avec confiance et sincère sympathie, les progrès remarquables de cette nation, digne à tous égards du respect de l'Europe et de l'Amérique.

Voici, comment s'exprime le « *Diario Officiel* » dans son

numéro du 1<sup>er</sup> janvier, sur la situation et l'avenir du Mexique.

« Hier s'est terminée l'année 1882, et aujourd'hui commence celle de 1883.

« Pendant cette dernière année, la République a joui d'une tranquillité générale, et a vu se réaliser des améliorations d'une supériorité incontestable qui continueront à se développer avec la même vigueur dans celle qui va suivre, parce qu'il existe la même volonté et la même énergie d'impulsion parmi tous les hommes de l'administration.

« L'année 1882 ne s'est pas écoulée d'une manière stérile pour la marche sociale et politique du pays, ainsi devra le reconnaître l'esprit le plus passionné et pessimiste parmi ceux de nos compatriotes qui voudraient assujettir à leur volonté personnelle, la marche des affaires publiques.

« En finissant, l'année 1882 a laissé la paix et le progrès à l'intérieur.

« A l'extérieur, elle a vu se terminer les irritantes questions de limites avec notre voisine la République du Guatemala.

« Les différends qui existaient sur cette question depuis plus de cinquante ans, ont disparu sans compromettre la dignité ni l'honneur des deux peuples. Dans les derniers jours de l'année 1882, est arrivée à Mexico, la nouvelle que l'Assemblée Nationale de Guatemala, avait approuvé le traité relatif à cette question.

« Le Pouvoir Exécutif national vient d'acquiescer de cette manière un juste titre à l'estime des Mexicains, parce qu'il a consacré toute son attention et sa patriotique énergie, afin de terminer pour toujours ce conflit international.

« Dans les diverses branches de l'administration, il n'a pas été moins digne d'éloges relativement aux efforts faits par l'Exécutif Fédéral; pour augmenter l'instruction publique, veiller à la sécurité publique du Pays, principalement dans nos frontières éloignées, pour son attention aux intérêts du fisc, et pour procurer à la Nation, le prestige et le respect qu'elle mérite des puissances étrangères.

« Grâce en grande partie, à cette marche régulière, l'administration a pu satisfaire et couvrir toutes ses dépenses ainsi que les compromis que le pays a contracté avec les compagnies de chemins de fer qui ont transformé la situation économique et sociale de la République, ceci venant comme la plus solennelle protestation contre les rumeurs dernièrement répandues annonçant que les caisses du Trésor étaient épuisées, quand au contraire, tous les paiements autorisés par la loi du budget, ont été faits avant de terminer l'année.

« L'esprit d'initiative et le patriotique désir d'introduire dans le pays de nouvelles industries ainsi que d'augmenter nos productions nationales, n'a pas cessé de préoccuper le ministère de *Fomento* qui prépare par ses heureuses innovations des horizons plus vastes à notre progrès matériel.

« D'autre part, les essais de colonisation faits en 1882, n'ont pas été négatifs, puisque les nouveaux habitants de notre territoire commencent à démontrer l'influence qu'ont le travail et l'industrie, sur la régénération d'un pays.

« Bientôt commenceront à sillonner les mers, les vapeurs de la Compagnie Mexicaine Transatlantique, organisée l'année dernière. Ils faciliteront le trafic commercial avec les ports du Mexique; apporteront dans nos plages, avec de meilleures conditions de navigation, de nouveaux émigrants et seront une artère de vie et de mouvement pour notre commerce intérieur et extérieur.

« Le bon sens du pays et l'aspiration patriotique qui le domine pour conserver, à tout prix, la tranquillité et l'ordre public, sont indubitablement le point d'appui sur lequel se fondent les espérances des Mexicains, pour voir arriver à leur conclusion les grands travaux déjà si avancés en 1882.

« Très sûrement l'année 1883 constatera les rapides progrès de la route ferrée de Tehuantepec qui fera de Mexico, le grand point de communication entre l'Europe et l'Asie; ce n'est pas s'aventurer, d'affirmer qu'en 1883, la République entendra le sifflet de la locomotive qui reliera le Pacifique à l'intérieur du pays, et communiquera avec le chemin de fer de Chihuahua en nous mettant en contact avec les Etats-Unis, facilitant ainsi à nos productions tropicales, un trafic violent ainsi qu'une très grande consommation; résultats positifs et prochains que nous considérons il y a peu de temps encore comme chimériques.

« Les conséquences du programme de 1883, seront lors de sa réalisation, de la plus haute importance pour le peuple mexicain, par suite de la transformation et du progrès de la patrie.

« Nous avons une foi profonde de voir s'accomplir ce que nous venons d'énumérer et voilà pourquoi, nous dirigeons

aujourd'hui un salut de félicitation à la presse nationale en commençant l'année de 1883. »

— Le ministère de *Fomento* vient d'adresser une circulaire aux gouverneurs des Etats, à la presse du pays et aux sociétés, agricoles, minières et d'exportation, leur faisant connaître les produits qui trouvent un placement facile sur les marchés européens, afin qu'ils transmettent au ministère ou bien à l'agence commerciale établie à Paris (conformément au contrat passé avec M. Daniel Lévy), les renseignements qu'ils jugeront propres à faire mieux connaître les produits mexicains.

Les principaux produits énumérés dans la circulaire du ministère de *Fomento* sont : les sardines, les confitures, les vins, les huiles, les conserves alimentaires, les poissons conservés, les gâteaux, les sirops, les fruits à l'eau-de-vie, les fruits glacés, le café vert et grillé, le thé, le chocolat, le fromage et le beurre, les légumes secs, le riz, les épices, etc.

— Parmi les décrets que le « *Diario Oficial* » vient de publier, résultat de la dernière session législative, nous mentionnerons les suivants :

Décret réformant divers articles constitutionnels concernant la magistrature. La Cour Suprême de Justice aura un président et un vice-président, élus parmi les magistrats qui la composent à la majorité absolue des votes. Leurs fonctions dureront un an, et ils ne pourront être réélus qu'après une année d'interruption.

Décret relatif à la réforme constitutionnelle qui modifie la jurisprudence en vigueur au sujet des garanties individuelles.

Décret ordonnant la mise en vigueur du système métrique dans toute la République, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1884.

Décret approuvant l'établissement à Mexico d'une Bourse Commerciale.

Trois décrets relatifs à la construction de nouveaux chemins de fer, et plusieurs autres, modifiant d'anciens contrats de concession.

**Pérou.** — Nous lisons dans le « *Courrier des Etats-Unis* », du 25 janvier.

« D'après les dépêches de Lima il est annoncé officiellement que, dès que l'assemblée de Cajamarca aura nommé des administrateurs pour les départements du nord, ils seront évacués par les Chiliens, qui en laisseront le gouvernement au général Iglesias. Les représentants diplomatiques désireux de voir conclure la paix sont convenus d'écrire à leurs gouvernements respectifs qu'on ne peut espérer d'assurer la paix qu'en adressant à Santiago une représentation collective sur la base de la cession de Tarapaca, sans s'occuper quant à présent d'aucune autre question. »

**Uruguay.** — M. Manuel Suarez, député, a été nommé directeur des Postes de la République, en remplacement de M. Pénalva qui avait demandé sa retraite.

— M. le D<sup>r</sup> Alberto Nin a été désigné par le Corps Législatif, pour intégrer la haute Cour de Justice.

— Un traité vient d'être signé entre l'Uruguay et la République Argentine dans le but d'assurer la libre concurrence des communications télégraphiques entre les capitales des deux pays, à travers les eaux de la Plata.

Nous sommes heureux de consigner le triomphe, dans cette occasion, des partisans du régime de liberté et de libre concurrence, le plus fécond en bienfaits de toute sorte, surtout quand le monopole, comme dans le cas présent, n'est pas indispensable pour la réalisation des grands travaux d'utilité publique.

— Le docteur Enrique Estrazulas a été nommé ministre résident aux Etats-Unis.

Et M. Enrique Kubly, au Paraguay.

### Courrier d'Europe.

La question des prétendants est encore à l'ordre du jour.

Le projet Fabre ayant été approuvé par la Chambre des Députés à une grande majorité, après une séance de dix heures, pendant laquelle la droite a fait des efforts inouïs pour entraver la discussion, le Sénat a été immédiatement saisi de cette question, qui ne manque pas de gravité puisqu'elle souève toutes les passions politiques du pays.

Au moment où nous écrivons, la haute Chambre n'a pas encore dit son dernier mot sur cette affaire.

M. Allou, rapporteur de la commission chargée d'examiner

le projet de loi concernant la situation des membres des familles ayant régné en France, monta à la tribune dans la séance du 8 février, pour donner lecture du rapport dont voici quelques passages.

Messieurs, votre commission a étudié attentivement le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la situation des membres des familles qui ont régné en France : elle l'a fait avec le sentiment profond du devoir que le Sénat avait à remplir en présence d'une loi d'une extrême gravité, adoptée par la Chambre à une majorité considérable, et avec une préoccupation unique, celle de l'intérêt et de l'honneur de la République.

La commission a recherché d'abord comment avait pu surgir tout à coup la pensée de ces mesures exceptionnelles, dont nul, il y a quelques semaines, n'aurait compris la nécessité. L'incident qui servait de point de départ lui semblait sans gravité. Elle s'est reportée aux déclarations rassurantes de M. le ministre de l'intérieur devant la Chambre, à ces débats animés où nulle révélation véritablement inquiétante ne s'est produite, et, tout en croyant de la part des représentants des idées monarchiques à des regrets, à des espérances, et peut-être même à des visées aventureuses, elle s'est demandé si la République avait véritablement lieu de s'alarmer, et si les inquiétudes qu'on signalait dans le pays ne devaient pas grandir, surtout par des résolutions qui pouvaient être interprétées comme un témoignage de faiblesse.

Nous ne sommes pas au début d'un gouvernement naissant, inquiet de sa fortune : les mesures de prudence, justifiées peut-être à la première heure, sont superflues pour la défense des institutions qui régissent la France depuis douze années.

La République a toujours été fière de n'avoir jamais songé à recourir aux résolutions violentes et d'exception ; elle a combattu avec la loi commune, avec la justice ordinaire, un des plus effroyables soulèvements populaires qui aient jamais pu abaisser l'orgueil d'une grande nation. (Très bien ! très bien ! à droite et au centre.)

Elle a combattu, avec le droit et la loi encore, les efforts d'une autre nature qui, à deux reprises différentes, ont semblé mettre en péril son existence. Messieurs, pour rester fidèle aux principes de la liberté, de la justice et du droit commun, la République n'a qu'à se souvenir !

Nous avons été frappés particulièrement de ce singulier travail des esprits, mis en mouvement par un placard bonapartiste, impuissants à atteindre le prétendant resté fidèle à l'exil et concentrant en réalité toutes leurs alarmes sur la personne de ceux qui ont apporté à la République, en la servant, la plus éclatante de toutes les adhésions.

Nous nous sommes demandé si les mesures proposées offraient même quelque efficacité, et nous avons répondu que c'était l'adhésion du pays qui faisait la force de la République, que les complots du dehors étaient aussi redoutables que ceux du dedans, que c'était au Gouvernement à maintenir par de sages mesures cette adhésion, et par sa vigilance et sa fermeté à sauvegarder les institutions du pays.

Inutile de dire que la Commission conseillait le rejet, pure et simple, du projet.

M. Devès, garde des sceaux, a répondu à M. Allou, au nom du gouvernement, dans la séance du 10 de ce mois.

Voici un extrait de son discours.

Il ne m'appartient pas de toucher aux conséquences qui peuvent résulter du vote du Sénat. C'est là une question qui n'appartient qu'au Sénat lui-même, et dont la discussion serait déplacée dans la bouche d'un membre du gouvernement.

Chacun, ici, remplit un devoir ; le gouvernement remplit le sien en défendant un projet de loi adopté par les sept huitièmes de la majorité républicaine de la Chambre des députés.

Le rapport de M. Allou touche à trois ordres d'idées distincts. D'abord, il affirme que la loi proposée porte atteinte aux principes du droit commun ; il ajoute que l'heure d'une proposition de ce genre est passée ; enfin, il estime que le vote de la loi serait l'abandon des idées modérées et l'exclusion des classes moyennes au profit des masses profondes.

Le ministre, interrogeant l'histoire, évoque les lois d'exception en vigueur sous les divers régimes au cours de ce siècle : loi du 14 janvier 1816 contre la famille Bonaparte, loi de 1832 contre la famille de Charles X, édictant la vente des biens et excluant du territoire même les femmes ; loi de 1848 interdisant le sol français à la famille de Louis-Philippe.

« Donc, dit-il, on n'a jamais considéré les princes comme des citoyens ordinaires. »

Même, dans un vote concluant à l'ordre du jour sur une pétition relative à l'abrogation des lois d'exil, sous l'empire, M. Devès trouve des noms de sénateurs actuels de la droite : MM. de Dalmas, Chesnelong, Buffet..

Ainsi, vis-à-vis de ses membres des familles ayant régné, le droit individuel a constamment dû fléchir devant les nécessités de la sécurité publique.

Je passe à la seconde objection : on dit que des mesures de prudence ne peuvent être nécessaires aujourd'hui, après douze années, puisqu'on ne les a pas prises à la première heure. Mais M. Challemel-Lacour a expliqué déjà comment ces douze années ont été disputées à la République!

Est-ce qu'en 1873, le comte de Chambord n'était pas à nos portes, attendant le rétablissement de la royauté?... Après le 24 mai, la République a été enchaînée, et il est véritablement imprudent de rappeler aujourd'hui cette époque!

La République a le droit d'interroger la conduite de ceux qui essaient de se soustraire à sa surveillance.

La République a rappelé les princes d'Orléans; elle leur a rendu leurs biens confisqués par l'Empire.

Eux, qu'ont-ils fait? Ils se sont rendus à Froshdorff; ils se sont reconnus membres de la « maison de France. » Et l'on vient déclarer que leur présence sous les drapeaux est un gage de sécurité pour la République!

Oui, la République s'est montrée généreuse, et elle en a été bien mal récompensée. Car, à la suite de la démarche de Froshdorff, il faut noter l'agitation croissante du parti royaliste, agitation qui s'est opérée au profit des princes d'Orléans.

Le ministre rappelle la réponse du comte de Chambord aux Vendéens amenés et présentés par M. de Baudry-d'Asson, réponse où l'héritier « légitime » se déclarait prêt « à remplir les devoirs que lui imposent sa naissance et les malheurs de la patrie. »

La citation provoque, à droite, des bravos approbatifs, — bravos qui, bien entendu, ne sont point à l'adresse du citeur.

A gauche, retentissent des protestations.

Le tumulte, un instant, arrête le garde des sceaux.

Celui-ci, bientôt, poursuit; il rappelle le langage tenu dans de récents banquets royalistes, les appels aux armes non déguisés, les déclarations du genre de celle-ci : « Le trône sera à qui osera... » appuyées d'encouragements du goût de celui-là : « Il faut agir. Les princes disent qu'ils sont prêts »; ou de toasts à l'instar de celui de M. de Rochetaillée au banquet de Lyon : « Croyons au prochain triomphe assuré à la maison de France par la légion de princes qui est à sa tête! »

Les princes ont-ils cherché à arrêter ce débordement d'articles de journaux, de propagande par les réunions et les banquets? Non.

Qu'il existe des complots dans le sens étroit du mot, le ministre ne l'affirme point; mais, selon lui, on a singulièrement abusé des déclarations de M. Fallières à cet égard. Il y a, en tout cas, des menaces adressées à la République avec une audace sans précédent, et, dit le garde des sceaux :

« Nous traversons une crise particulière, et ce serait désertir la défense de la République que de fermer les yeux à l'évidence. »

Le ministre ajoute :

Nous ne sommes pas de ceux qui ont manqué à la légalité ni fermé les yeux sur les troubles de la rue. Nous n'avons pas donné de gages aux partis avancés... Mais voyez quelle a été notre situation, quand le manifeste du prince Napoléon ayant été affiché, nous nous sommes trouvés désarmés par la loi de 1881 sur la presse.

On a dit que nous aurions dû expulser le prince Napoléon... J'attends qu'on développe cette opinion à la tribune, et surtout qu'on la concilie avec les protestations en faveur du droit commun et du respect de la liberté individuelle.

Le gouvernement a trouvé dans la Chambre l'appui qu'il réclamait. J'espère que le Sénat ne lui refusera pas le sien.

Si le comte de Chambord, auquel il convient de rester loin des frontières, venait à débarquer en Vendée, diriez-vous que le gouvernement peut tolérer sa présence? Attendriez-vous l'explosion?... Ce rôle de complicité et de défaillance, ce n'est pas le gouvernement actuel qui l'acceptera!

Après une longue séance le Sénat vient de rejeter le projet Fabre. Il a adopté le texte suivant de l'amendement Waddington-Say, à une majorité de 165 voix contre 127.

« Tout membre d'une famille ayant régné en France qui fera publiquement acte de prétendant ou une manifestation ayant pour but d'attenter à la sûreté de l'Etat, sera puni du bannissement.

La personne ci-dessus désignée sera traduite soit devant la cour d'assises soit devant le Sénat constitué en cour de justice »

— Comme conséquence M. Fallières et ses collègues ont remis leur démission entre les mains de M. Jules Grévy.

On espère qu'un cabinet Say, Waddington-Freycinet, peut-être avec le concours de M. J. Ferry, sera constitué.

La France a bien besoin de s'occuper des affaires sérieuses,

politiques et économiques, qui appellent l'attention du pays depuis quelque temps.

Ayons foi dans l'avenir de la France et de la République; le bon sens prendra le dessus et la prospérité reviendra bientôt, faisant oublier des jours pleins de souci et d'alarmes comme ceux que nous venons de traverser.

## Revue Économique.

**République Argentine** — Il y a quelques années qu'on travaille sous la direction de l'ingénieur très compétent, M Louis Hnengo, à améliorer les conditions du port du Riacturelo qui se trouve au midi de la ville de Buenos-Aires. Grâce à ces travaux, le mouvement de ce port augmente considérablement, ainsi qu'il est démontré par les chiffres suivants.

Entrées.	1879	1880	1881	1882
Navires. . . . .	11.609	12.383	16.822	21.693
Tonnes. . . . .	327.367	353.490	430.443	511.910
Sorties.				
Navires. . . . .	9.967	10.659	16.064	20.997
Tonnes. . . . .	250.596	291.084	369.659	483.689
Total.				
Navires. . . . .	21.576	23.042	32.886	42.680
Tonnes. . . . .	579.964	644.574	827.072	995.597

Il est difficile de constater de tels progrès, — un mouvement qui double en trois ans! — ailleurs qu'à la République Argentine et aux États-Unis d'Amérique.

### Brésil. — L'ÉMANCIPATION DES ESCLAVES AU BRÉSIL.

La loi brésilienne du 28 septembre 1871 qui a proclamé l'émancipation de tous les enfants qui naîtraient de mères esclaves, à partir de cette date, et qui s'est occupée, d'une façon si prudente, d'autres sujets relatifs à l'élément esclave, a créé une caisse d'émancipation, réglementée de la manière suivante, d'après l'article 3 de la dite loi :

« Seront annuellement libérés dans chaque province de l'Empire un nombre d'esclaves correspondant à la somme annuellement disponible du capital destiné à l'émancipation.

§ 1<sup>er</sup> Le capital de la caisse d'émancipation se compose :

1<sup>o</sup> De la taxe sur les esclaves;

2<sup>o</sup> Des impôts généraux de transmission de propriété d'esclaves;

3<sup>o</sup> Du produit de six loteries annuelles, exemptes d'impôt et de la dixième partie de celles qui seront autorisées à partir de ce jour dans la capitale de l'Empire;

4<sup>o</sup> Des amendes infligées en vertu de cette loi;

— 5<sup>o</sup> Des sommes qui seront fixées dans le budget général ou dans celui des provinces ou des municipes.

6<sup>o</sup> Des souscriptions, dotations et legs faits à cette fin. »

Dans le but d'augmenter le capital de la caisse d'émancipation, on a introduit dans le budget actuel à l'art. 10 la clause suivante :

« Les droits de transmissions *causa mortis* et sur dotations *inter-vivos* représentés par des esclaves, tant du côté du légataire ou donataire que celui de l'héritier ou doté sont élevés au double dans la ville de Rio de Janeiro.

A partir de cette date on percevra les taxes suivantes sur les esclaves :

24\$ par an dans la capitale de l'Empire.

20\$ dans les capitales des provinces de Rio de Janeiro, Bahia, Pernambuco, S. Paulo, S. Pedro, Maranhao e Parà.

16\$ dans les autres capitales et villes des provinces : sont comprises dans celles-ci, les circonscriptions de l'impôt immobilier ou impôt urbain.

10\$ dans les villages et bourgs.

Le règlement du 13 novembre de 1872 a établi, avec toute raison, que les sommes destinées à l'émancipation devaient être distribuées proportionnellement à la population esclave de chaque province, faisant adopter comme base la statistique organisée conformément à la disposition de la loi du 1<sup>er</sup> décembre de cette année.

Cette distribution générale devait être suivie d'une autre dans chaque province par districts et paroisses, d'un mode également proportionnel; les commissions de classification, composées de fonctionnaires, ne recevant aucune gratification pour ce service, devant établir chaque année un relevé exact des esclaves existants, classifiés dans l'ordre des demandes qui constituent la préférence pour leur émancipation.

Le décret du 20 septembre 1876 simplifiant la méthode

de classification et prescrivant d'autres mesures, a statué que dans la répartition des sommes destinées à l'émancipation on prit pour base le district municipal et non la paroisse. C'est de là que date l'emploi des fonds de la caisse d'émancipation.

Les deux derniers ministres de l'agriculture ont demandé l'augmentation des sommes allouées; dans son rapport M. Saraiva a déclaré que l'on devait supprimer la déduction de 25 %, appliquée depuis 1877-1878 à l'éducation des enfants d'esclaves et son successeur fit également dans son rapport la déclaration suivante :

« Il est nécessaire d'augmenter les sources de recettes de cette caisse, non seulement parce que les résultats qu'elle a produits ont été trop lents, mais aussi parce qu'une partie des dotations de cette ressource spéciale, se rapportant à la transmission de la propriété d'esclaves, a naturellement la tendance de produire de moins en moins. Si la recette pour 1882-1883 a été fixée à 1,400,000\$, chiffre que n'a jamais atteint la propre recette de cette caisse, c'est parce qu'on a tenu compte du produit probable de la taxe additionnelle et de l'impôt établi sur les consignataires d'esclaves dont la loi du 5 novembre 1880 a fixé l'immédiate application aux revenus de cette encaisse.

Cette disposition me paraît digne d'être maintenue parce qu'il est équitable d'appliquer aux manumissions le produit de tous les impôts directs établis sur la propriété d'esclaves.

« La déduction qu'a supportée depuis 1877-1878 le revenu de la caisse d'émancipation doit être supprimée, non seulement parce qu'elle est contradictoire au but auquel elle est destinée, mais encore parce qu'il convient d'augmenter les revenus, de mode à ce qu'elle devienne le plus puissant auxiliaire de l'extinction graduelle de l'esclavage; aspiration noble et légitime de tous les Brésiliens. »

Le parlement a pris en considération les réclamations des ex-ministres et a fait appliquer à la manumission d'esclaves le produit total de la caisse d'émancipation; toute somme, qui en avait été distraite en vertu de lois antérieures, devant retourner à la même caisse.

Par acte du 12 décembre, le ministre de l'agriculture a pris les mesures nécessaires pour que la quatrième quote du fond d'émancipation soit distribuée entre les provinces et a transmis aux présidents de province les instructions suivantes : « Il peut se produire le fait qu'au moment de la répartition de la nouvelle quote, les antérieures n'aient pas encore été appliquées à cette même fin; dans ce cas on doit prendre des mesures pour que toutes soient appliquées sans retard, à la fois, à libérer des esclaves.

Une somme de 3.000:000\$000 destinée au rachat des captifs va être maintenant répartie entre les vingt provinces et la capitale de l'empire de la manière suivante :

Amazonas 5 000\$, Pará 73:000\$, Maranhao 133:000\$, Piahy 46:00\$, Ceará 80:000\$, Rio Grande do Norte 21:000\$, Parahyba 52:000\$, Pernambuco 200:000\$, Alagôas 59:000\$, Sergipe 57:000\$, Bahia 250:000\$, Espirito Santo 46:000\$, Côte 94:000\$, Rio de Janeiro 618:000\$, S. Paulo 370:000\$, Paraná 24:000\$, Santa Catharina 30:000\$, S. Pedro do Sul 160:000\$, Minas Geraes 634:000\$, Goyaz 24:000\$, Mato-Grosso 24:000\$000.

Depuis qu'a eu lieu la distribution de la première quote, prescrite le 25 mars 1875 on a libéré au Brésil, moyennant la dépense de 8.683:859\$745 :

Amazonas 6, Pará 290, Maranhao 673, Piahy 360, Ceará 512, Rio Grande do Norte 172, Parahyba 344, Pernambuco 1 006, Alagôas 368, Sergipe 344, Bahia 1.480, Espirito Santo 202, Municipio da côte 863, Rio de Janeiro 1.963, S. Paulo 880, Paraná 89, Santa Catharina 138, S. Pedro do Sul 743, Minas Geraes 2.012, Goyaz 75, Mato-Grosso 53; somme 12.096.

Les derniers actes du parlement et du gouvernement brésiliens ainsi que les données officielles, statistiques citées plus haut, donnent pleinement raison à ces éloquents paroles prononcées par le sénateur Saraiva, alors qu'il était président du conseil et ministre de l'agriculture et des travaux publics.

La loi du 28 septembre 1871 produit ses conséquences naturelles, bien qu'elle n'agisse pas avec toute la célérité désirable et ne soit en rien incompatible avec la prudente pensée d'opérer graduellement la transition que nous souhaitons tous vivement, du travail esclave au travail libre.

(Public. officielle.)

Mexique. — Il résulte d'un rapport récent rendu par le directeur de la Colonie « Carlos Pacheco, » qu'on a planté dans la colonie 84,000 pieds de tabac et 7,600 caféiers. Les colons continuent à préparer les terrains pour semer le

maïs et le haricot, et pour planter les oliviers qui doivent arriver prochainement d'Europe. On a distribué des plants de mûrier blanc, pour l'élève des vers à soie.

Quant à l'installation, elle sera bientôt complète. On poursuit avec activité les constructions, et déjà bon nombre de maisons s'élèvent dans la colonie.

— Le Président de la République vient de promulguer un décret fixant pour les années 1883 et 1884 les prix auxquels les autorités pourront effectuer des terrains en friche appartenant à l'Etat.

Ces prix varient de 10 centavos à \$ 2 50 l'hectare. Voici, pour les personnes qui auraient intérêt à la connaître, la liste des divers États de la République, avec le prix respectif des terrains dans chacun d'eux. Basse-Californie, \$ 0, 10 l'hectare, Coahuila, \$ 0 15; Chihuahua, Nuevo Leon et Tamaulipas, \$ 0 20; Durango, Sinaloa et Sonora, \$ 0 25; Campeche et Yucatan, \$ 0 50; Chapias, Guerrero, Oajaca et Tabasco, \$ 0 75, Colima, Jalisco, Michoacan et Zacatecas, \$ 1 00; Vera Cruz \$ 1, 25; Aguascalientes, Hidalgo, San Luis Potosi et Tlaxcala \$ 1 50; Guanajuato, Mexico, Morelos, Puebla et Querétaro, \$ 2 00; District Fédéral, \$ 2 50.

— M. le général Loera doit se rendre prochainement en Égypte, à Tunis et au Maroc, avec mission d'acheter pour le compte du gouvernement mexicain des étalons reproducteurs de race arabe.

M. Loera ira également en Angleterre, pour y faire l'acquisition de chevaux pur sang.

Cette mesure a été prise par le gouvernement, dans le but d'améliorer la race chevaline au Mexique.

— Le mouvement maritime a été, en 1882, à Vera Cruz, de 1408 navires.

— Nous traduisons du *Diario Oficial* ce qui suit :

« M. le secrétaire de *Fomento*, voulant par tous les moyens qui sont en son pouvoir, obtenir l'amélioration de la production nationale, a adressé aux cultivateurs de toutes classes, l'importante circulaire qui va suivre et dont nous recommandons la lecture. »

« Correspondance particulière du secrétaire de *Fomento*.

« Mexico, 28 décembre 1882.

« Monsieur :

« Considérant l'accueil favorable que, dans tout le pays, ont rencontré les mesures prises par l'administration, pour donner à l'agriculture une impulsion prospère, et voulant aider les particuliers par tous les moyens dont je peux disposer, je viens appeler votre attention sur la nécessité d'importer de l'étranger, les animaux des espèces chevaline, asine, bovine, ovine, porcine, etc., ainsi que des semences et boutures des diverses plantes qui, comme les animaux sont d'une impérieuse nécessité pour améliorer notre production.

» Le Gouvernement a demandé à ses agents, le représentant dans les pays étrangers, tous les détails et informations sur cette matière, afin d'avoir en sa possession des catalogues, prix courants, échantillons et tout ce qui peut servir de renseignements pour faire des demandes rationnelles. Il jouit en outre, de diverses franchises dans les chemins de fer, les navires à vapeur et tout spécialement dans les Transatlantiques qui fonctionneront bientôt.

« Ces circonstances et l'avantage d'avoir des agents dans les principales villes de l'extérieur, lui procurent la facilité d'acheter les animaux et les plantes à des prix très avantageux; de sorte que si vous voulez faire une demande, je vous prie de m'indiquer les produits que vous désirez et la quantité de chacun, afin que, les réunissant à ceux demandés par d'autres agriculteurs et ce que demandera le gouvernement pour son compte, il soit fait une importation, sur une grande échelle, avec toutes les garanties désirables et dans les meilleures conditions.

« Je suis amené à vous faire cette franche invitation, par la considération que les seuls éléments du gouvernement ne suffiraient jamais pour satisfaire comme on doit le désirer, les nécessités dont a besoin le pays pour arriver promptement au développement complet des améliorations proposées à ce sujet.

« Avec votre autorisation, je vous transmettrai en temps opportun, les informations et les prix que j'obtiendrai, afin que vous puissiez alors m'indiquer ce que j'aurai à demander, pour votre compte, étant entendu dès à présent que les demandes se feront en Europe et aux États-Unis, par le Ministère de *Fomento*, à partir du mois de juillet prochain, et que les intéressés devront faire les fonds destinés à leurs achats, dans la caisse de ce ministère, en temps utile pour en faire l'envoi. Agréez, etc. CARLOS PACHECO. »

Le dernier bulletin mensuel publié à Washington par le secrétaire du Trésor contient, sur le commerce extérieur des Etats-Unis, pendant l'exercice administratif qui s'est clos le 30 juin dernier, quelques chiffres sur lesquels nous ne croyons pas inutile d'appeler l'attention.

Le grand fait économique que ces chiffres révèlent peut être indiqué en deux mots : tandis qu'en 1880-1881 les Etats-Unis avaient réussi à vendre au dehors pour 4,419,500,000 francs, ils n'ont pu, en 1881-1882, placer que 3,666 millions de francs de produits ; tandis que durant le précédent exercice le pays n'avait acheté au dehors que pour 3,212 millions de francs, il a dû, au cours du dernier exercice, faire venir pour 3,623 millions de francs de produits étrangers. Obligé de dépenser 410 millions de plus pour ses achats, réduit à perdre 753 millions sur ses ventes, le commerce américain se trouve donc, quant aux résultats comparés des deux dernières années, amené à constater un déficit de 1,163 millions dans sa balance commerciale.

C'est en 1873 que les exportations ont, pour la première fois, dépassé les importations aux Etats-Unis ; c'est depuis cette époque que le surplus des exportations allant toujours s'augmentant au profit de l'Amérique, les inquiétudes les plus vives se sont manifestées en Europe en face de l'invasion du marché de l'ancien monde par les produits du nouveau continent ; c'est depuis lors qu'à la crainte inspirée par l'arrivée de produits agricoles américains à des prix de ruine pour l'agriculture française s'est ajoutée la crainte de voir l'industrie américaine entrer en lutte, et victorieusement peut-être, avec notre industrie. Or, cette année, cette plus-value des exportations américaines sur les importations, qui s'est élevée à un moment jusqu'à 1,200 millions, causant par les expéditions d'or qu'elle nécessitait un légitime effroi aux économistes, cette plus-value se réduit à 43 millions de francs.

A juger ces faits au point de vue américain, il y aurait tout lieu d'être surpris d'une situation commerciale peu satisfaisante contrastant avec la prospérité sans exemple des finances publiques. C'est à 500 millions de francs qu'on évalue l'excédent des recettes du Trésor sur les dépenses de l'Etat. Mais il n'y a là rien que de très normal. Le commerce américain était cette année, comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, dans une extrême pénurie pour ses ventes ; il en était réduit à acheter au dehors plus qu'à aucune autre époque antérieure. C'est justement alors que les besoins, que les souffrances publiques ont profité au trésor de l'Union.

Les importations s'augmentaient ; à cause de la crise, les revenus douaniers s'amélioreraient. Si le mal avait été plus considérable, si la population souffrant davantage avait dû recourir dans une plus large mesure aux produits étrangers, le trésor fédéral aurait retiré un plus large profit de la détresse du pays.

Quelle a été la cause de cette crise ? La réponse se trouve tout indiquée dans le tableau des exportations principales qui suit :

EXPORTATIONS PRINCIPALES DES ÉTATS-UNIS		
	1881-1882	1880-1881
	millions de fr.	millions de fr.
Coton brut . . . . .	998.5	1.235.0
Céréales . . . . .	910.0	1.480.0
Viandes . . . . .	605.0	165.0
Pétales . . . . .	240.0	185.0
Bois sciés . . . . .	110.0	90.0
Tabacs . . . . .	105.0	100.0
Fer, acier manufacturé . . . . .	85.0	80.0
Coton manufacturé . . . . .	63.0	60.0
Animaux sur pied . . . . .	46.5	85.0
Peaux . . . . .	38.0	35.0
Tourteaux . . . . .	31.5	31.5
Semences . . . . .	31.5	15.0
Fourrures . . . . .	24.0	29.0
Terébinthine . . . . .	20.0	15.0
Suif . . . . .	20.0	35.0
Houille . . . . .	18.5	14.0
Produits pharmaceutiques et chimiques . . . . .	17.5	15.0
Matériel naval . . . . .	17.5	13.0
Instruments agricoles . . . . .	14.0	11.5
Alcools . . . . .	10.0	15.0
Sucres, mélasses . . . . .	9.5	13.2
Papier . . . . .	8.1	6.7
Carrosserie . . . . .	7.5	5.0
Fruits . . . . .	7.5	25.0
Houblon . . . . .	7.4	10.5
Cuir, peaux . . . . .	7.2	4.5
Huiles animales . . . . .	7.0	4.0
Horlogerie . . . . .	6.0	5.8
Instruments de musique . . . . .	6.0	5.0
Peaux ouvrées . . . . .	5.0	5.0

En effet, en groupant ensemble quelques articles de production agricole, on s'aperçoit que la crise provient exclusivement de la dernière récolte.

	1881-1882	1880-1881
	millions de fr.	millions de fr.
Coton . . . . .	998.5	1.235.0
Céréales . . . . .	910.0	1.480.0
Viandes . . . . .	606.0	765.0
Animaux sur pied . . . . .	46.5	85.0
TOTAUX . . . . .	2.560.0	3.565.0

DÉFICIT	
	millions de francs.
Coton . . . . .	236.5
Céréales . . . . .	570.0
Viandes . . . . .	160.0
Animaux sur pied . . . . .	38.5
TOTAL . . . . .	1.005.0

Ainsi, ces quelques produits agricoles, qui constituent les trois quarts de l'exportation totale, présentent à eux seuls, en 1882, un déficit de plus de 1 milliard de francs. Il a suffi de quelques gouttes de pluie de trop ou de moins, pour priver le cultivateur américain d'une somme énorme et pour amener la gêne dans le pays. La gêne aurait-elle été diminuée si le cultivateur européen, découragé par la production américaine de ces dernières années, avait, comme on le lui conseille, renoncé à la culture des céréales ? Si la production américaine peut se trouver à la merci d'événements aussi fréquents que la sécheresse ou les intempéries, est-il prudent de laisser disparaître du sol français une culture qui peut à un moment donné nous être d'une nécessité absolue ?

Dans le tableau qui précède, nous ne relèverons qu'un fait : en additionnant les chiffres qui doivent représenter l'industrie américaine, on peut arriver à un total de 200 à 250 millions de francs sur une exportation de 3,666 millions ; ce n'est en core qu'une part bien faible du commerce extérieur des Etats-Unis. Sans doute, l'industrie américaine se développe ; ce chiffre de 250 millions est un des plus élevés qui aient encore été atteints. Mais deux obstacles semblent s'opposer à un progrès très rapide : les capitaux se portent de préférence sur les immeubles, propriété foncière ou bâtie ; la main-d'œuvre est des plus coûteuses. Il serait facile de surmonter la première difficulté ; la seconde ne sera vaincue que le jour où les Etats-Unis auront compris les avantages d'une politique douanière moins étroite que celle qui est en honneur en ce moment.

Dans aucun pays du monde, l'ouvrier ne devrait louer ses services à plus bas prix. La terre s'acquiert dans des conditions de bon marché inconnues ailleurs ; les produits de la terre s'obtiennent à un prix de revient, se transportent à des prix de fret qui délient toute concurrence ; la vie alimentaire ne rencontre nulle part plus de facilité. Pourtant ces éléments, décisifs partout ailleurs, restent ici inefficaces.

Nous ne pouvons trouver l'explication de cette contradiction économique que dans l'exagération des taxes douanières, qui, d'une part, en rendant les objets manufacturés très coûteux, obligent l'ouvrier à demander davantage, en tant qu'il a besoin de ces objets manufacturés pour se vêtir, se loger, se soigner, et qui, d'autre part, déterminent les manufacturiers américains, assurés de profits énormes, grâce à ces taxes, à remettre de très larges salaires aux mains qu'ils emploient. Les taxes douanières ramenées à un taux fiscal et non plus protecteur, le pays rentrerait dans les conditions de production ordinaires et serait plus qu'aucun autre appelé à se faire une place considérable sur le marché du monde.

En attendant que les hommes d'Etat de ce pays consentent à se laisser gagner à des principes dont quelques intérêts particuliers peuvent seuls contester la vérité, la masse de la population des Etats-Unis reste tributaire de l'étranger pour nombre d'articles manufacturés, ainsi qu'on peut le voir par les deux tableaux qui donnent les principaux articles importés, soit en franchise, soit en taxation douanière.

IMPORTATIONS PRINCIPALES DES ÉTATS-UNIS (EN FRANCHISE DOUANIÈRE)		
	1881-1882	1880-1881
	millions de fr.	millions de fr.
Café . . . . .	230.2	284.0
Cuir et peaux . . . . .	139.2	137.4
Thé . . . . .	97.0	105.0
Caoutchouc . . . . .	71.3	55.3
Soie brute . . . . .	64.4	54.4
Produits chimiques, tinctoriaux . . . . .	35.4	29.1
à Reporter . . . . .	637.5 fr.	665.2 fr.



Reports. . . . .	637.5 fr.	665.2 fr.
Sucre hawaïen . . . . .	34.6	24.6
Papier matière-première, drilles. . . . .	30.1	26.3
Produits américains . . . . .	29.0	24.8
Étain. . . . .	24.8	19.9
Bois brut . . . . .	22.4	16.6
Soudes. . . . .	19.6	11.8
Gommes . . . . .	15.6	15.3
Tartres. . . . .	15.1	11.3
Indigo . . . . .	14.0	7.8
Soufre . . . . .	13.1	13.7
Quinquina . . . . .	9.4	9.2
OEufs. . . . .	9.0	6.0
Autres articles. . . . .	"	"
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>1.053.0 fr.</b>	<b>1.012.6 fr.</b>
Dans ce total sont compris les produits d'Hawaï pour . . . . .	37.3 fr.	26.9 fr.

IMPORTATIONS PRINCIPALES DES ÉTATS-UNIS  
(SOUMISES AUX DROITS DE DOUANES)

	1881-1882	1880-1881
	millions de fr.	millions de fr.
Sucres et mélasses . . . . .	465.0	440.0
Fer et acier . . . . .	270.0	270.0
Soieries . . . . .	192.5	152.0
Tissus } de coton . . . . .	170.0	165.0
} de laine . . . . .	150.0	150.0
Fruits et noix . . . . .	93.0	61.5
Tissus de lin . . . . .	88.6	80.0
Feuilles d'étain . . . . .	87.8	70.7
Laines . . . . .	55.0	45.0
Orges . . . . .	54.3	33.5
Nouveautés, fantaisies . . . . .	48.4	37.7
Tabac . . . . .	45.0	25.0
Vins . . . . .	45.0	40.0
Bois sciés . . . . .	45.0	37.5
Pierres précieuses. . . . .	42.2	41.0
Peaux. . . . .	35.0	28.7
Faïences, porcelaines. . . . .	35.9	32.9
Chicorées . . . . .	34.6	31.0
Verrerie . . . . .	31.5	28.0
Chanvre brut . . . . .	30.5	20.0
Tissus de jute. . . . .	27.0	23.9
Fourrures . . . . .	26.9	25.6
Cuir ouvriers. . . . .	25.5	24.0
Animaux sur pied. . . . .	24.1	19.9
Jute. . . . .	23.5	20.0
Pommes de terre . . . . .	23.3	4.4
Produits chimiques et pharmaceu- tiques . . . . .	19.7	15.6
Article en paille. . . . .	15.5	20.9
Livres . . . . .	15.5	13.9
Objets d'art . . . . .	14.0	11.0
Cacao. . . . .	10.9	10.0
Viandes . . . . .	10.8	6.5
Huiles . . . . .	10.0	10.0
Papier . . . . .	10.0	9.0
Épices . . . . .	10.0	8.5
Opium . . . . .	9.1	9.5
Sel . . . . .	8.4	10.0
Instruments de musique. . . . .	7.9	7.0
Riz . . . . .	7.6	7.1
Lin brut. . . . .	7.5	7.3
Papier brut . . . . .	6.5	5.0
Blé . . . . .	5.4	4.0
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>3.623.2 fr.</b>	<b>3.213.3 fr.</b>

Pour une population de 50 millions d'âmes, l'importation générale représente 72 fr. par tête, non compris la tarification douanière. Les tissus qui comprennent surtout le vêtement entrent dans ce chiffre pour 13 fr., le sucre pour 9 fr., preuve évidente du progrès qu'il reste à faire à l'industrie dans ce pays qui produit le coton, la laine, le lin, la canne à sucre, le sorghum sucré, la betterave même. Les soieries continuent à former l'un des premiers articles d'achats à l'étranger, bien que les Etats-Unis consomment dès à présent pour 64,500,000 fr. de soie brute. L'importation des vins s'accroît; elle représente à peu près 1 fr. par tête.

Les Etats-Unis ayant cessé d'exporter beaucoup plus qu'ils n'importaient, il y a eu arrêt dans la marche des métaux précieux qui, pour les règlements de comptes, prenaient depuis trois ans le chemin de l'Union américaine. En 1880-1881, le stock métallique américain s'étant accru de 481,775,000 francs venus de l'ancien continent, cette année, ce même stock s'est vu diminué de 5 millions, par suite de paiements en espèces avec lesquels les Etats-Unis ont dû régler leurs achats en Europe. Après avoir importé 212 millions de francs d'or ou d'argent durant cet exercice, le commerce américain a dû renvoyer de l'autre côté de l'Océan 217 millions de ces mêmes métaux.

Il semble au premier abord, inexplicable que, dans un intervalle aussi court, les banques des deux mondes se soient chargées d'opérations aussi onéreuses et périlleuses que celles d'un double transport à travers l'Océan de masses métalliques aussi considérables. Ce fait paraîtrait révéler le peu de confiance qui existe d'un bord à l'autre de l'Atlantique, les crédits en comptes courants ne devant exister que pour de très courts termes, puisque les comptes en sont à se liquider aussi rapidement par des envois d'espèces. Peut-être est-ce là une preuve de la nécessité ou au moins de l'utilité qu'il y aurait à établir sur ce continent des maisons solides qui fourniraient aux banques françaises ou autres des correspondants de toute sécurité.

La direction générale des gabelles a publié la statistique du commerce spécial d'importation et d'exportation de l'Italie, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1882. Nous reproduisons les résultats de ce tableau :

Importation.

La valeur des marchandises importées en 1882 s'est élevée à . . . . .	1.346.380.617
En 1881, la valeur de ses marchandises s'était élevée à . . . . .	1.332.022.680
Différence en plus en faveur de 1882. . . . .	14.368.937

Exportation.

La valeur des marchandises exportées en 1882 s'est élevée à . . . . .	1.155.570.519
En 1881, cette valeur s'était élevée à . . . . .	1.192.322.547
Différence en plus en faveur de 1881 . . . . .	36.752.028

Droits d'importation.

Les droits d'importation en 1882 se sont élevés à fr. . . . .	142.496.623
En 1881, ils s'étaient élevés à . . . . .	141.498.700
Différence en plus en faveur de 1882 . . . . .	997.923

Droits d'exportation.

Les droits d'exportation en 1882 se sont élevés à . . . . .	5.297.500
En 1881, ils s'étaient élevés à . . . . .	5.564.801
Différence en plus en faveur de 1881 . . . . .	2.052.548

— Le Reichstag a été saisi d'un rapport officiel sur l'émigration dont nous détachons les chiffres suivants :

Depuis l'année 1869 inclusivement jusqu'à l'année 1872, en laissant de côté l'année 1870, qui a été influencée par la guerre, l'émigration a augmenté d'une façon constante; par contre, de 1873 à 1877, elle a diminué régulièrement.

De 1878 à 1881, inclusivement, elle a repris un mouvement ascendant régulier. Par contre, en 1882, l'émigration allemande ne s'est élevée qu'au chiffre de 168,454 contre 184,369, chiffre de l'année précédente. Comme les périodes décennales antérieures révèlent une alternative semblable d'augmentation et de diminution, on a lieu de conjecturer qu'en 1881 le point culminant du mouvement ascendant a été atteint et qu'il se produira dans les années suivantes une diminution plus notable encore du chiffre de l'émigration.

Voici le résumé des documents statistiques sur le commerce de la France pendant l'année 1882.

Les importations se sont élevées, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1882, à 4,972,070,000 fr., et les exportations à 3,596,164,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit:

	1882	1881
<b>Importations.</b>		
Objets d'alimentation. . . . .	1.686.860.000	1.690.365.000
Matières nécessaires à l'industrie. . . . .	2.314.203.000	2.320.604.000
Objets fabriqués. . . . .	673.503.000	574.702.000
Autres marchandises. . . . .	297.504.000	277.737.000
<b>Total. . . . .</b>	<b>4.972.070.000</b>	<b>4.863.408.000</b>
<b>Exportations.</b>		
Objets d'alimentation. . . . .	866.513.000	871.618.000
Matières nécessaires à l'industrie. . . . .	695.120.000	671.347.000
Objets fabriqués. . . . .	1.857.499.000	1.836.109.000
Autres marchandises. . . . .	177.032.000	182.430.000
<b>Total. . . . .</b>	<b>3.596.164.000</b>	<b>3.561.504.000</b>

La situation qui ressort de ces tableaux, il faut avoir le courage de l'avouer, n'est pas satisfaisante.

Il est vrai que l'importation des objets d'alimentation n'a pas augmenté, ce que l'on redoutait le mois dernier; il y a même eu un léger recul, ce qui prouve que la France avait fait des provisions plus fortes que ses besoins.

Mais le chapitre des exportations des objets fabriqués, lequel est le thermomètre industriel, présente une énorme différence en moins comparé au tableau des onze premiers mois.

Nous avons dans le tableau publié le 17 décembre, 105,157,000 fr. d'exportations de plus que l'année précédente;

Nous n'avons plus ce mois-ci, pour l'année entière, que 21,390,000 fr.

Le mois de décembre a donc été en déficit de 85 millions environ.

Nous aimons à penser que cela tient aux approvisionnements faits par l'étranger et que le malaise universel n'est pas la cause de ce ralentissement extraordinaire.

### Revue financière.

**République Argentine.** — Dans nos derniers numéros nous avons publié le mouvement de plusieurs chemins de fer de la province de Buenos-Aires, la plus riche et la plus peuplée de toutes; nous avons démontré que, comparativement à l'année précédente, ces chemins avaient fait un progrès de 23 % dans leurs recettes, signe évident du progrès de cette région privilégiée.

Voici maintenant le mouvement de quelques voies ferrées des autres provinces, pendant le mois de novembre dernier :

	Recettes.	Frais.	Bénéfices.
Central Argentine . . .	\$ 1.303.828	\$ 537.140	\$ 766.688
Argentin de l'Est. . . .	148.059	113.542	34.517
Central-Nord . . . . .	584.518	348.556	235.962

— Le gouvernement de la province de Buenos-Aires a désigné pour remplir les hautes fonctions de Président de la « Banque de la Province » M. Carlos Casares, et comme membres du directoire, les citoyens : Ernesto Tornquist, Amancio Alcorta, Santiago Luro, Antonio Tarnasi, Emilio de Alvear, Roberto Cano, Benjamin Buteler, Emilio V. Bunge, Rodolfo Heimendahl, Belisario Hueyo, Marcos Avelaneda, Carlos Urioste, Gabriel F. Martínez, Felipe Ruiz, Francisco Uriburu, Antonio Carbone y Julio Arditi.

Le directoire a désigné comme 1<sup>er</sup> vice-président, M. Francisco Uriburu, et comme 2<sup>e</sup> vice-président, M. Belisario Hueyo.

— Le même gouvernement a fait les nominations suivantes pour la « Banque hypothécaire de la province. »

Président M. le D<sup>r</sup> Paulino Llambi Campbell, et membres du directoire, MM. Alfredo Lahite, José Hernandez, José D. Pacheco, Gustavo Mayn, Domingo Erreyegaray, Léon Wals y Gregorio Soler.

— Ont été également désignés, comme président du conseil du Mont-de-Piété, M. Angel M. Rodriguez, et comme membres, MM. Eustaquio Diaz Velez, Diego Chaves Lopez, Natalio Torres, José Hernandez, Esteban Adrogué, Angel Carranza Mármol y Carlos Ristorini.

— Les recettes de la douane de Buenos-Aires se sont élevées, dans le courant de l'année 1882, à \$ 16,486,523, soit fr. 86,500,000, au change de 5,25.

En 1881 elle n'avait produit que \$ 15,204,086, et seulement \$ 12,607,692 en 1880. C'est, donc, un progrès de 24 % dans deux ans!

De tels progrès, incontestables, mathématiques, prouvent que la République va de l'avant et qu'elle est dans la voie de la plus grande et réelle prospérité.

— Nous n'avons pas des différences sensibles à signaler sur la côte des valeurs et du change du marché de Buenos-Aires, depuis la dernière quinzaine (du 24 déc. au 8 janvier.)

**Brésil.** — Une grave question vient d'être soulevée par le « *Jornal do Commercio* » de Rio, à propos de la substitution périodique des billets du Trésor.

Voici l'article de notre confrère *fluminense* :

« Jamais d'un mauvais arbre on ne peut attendre de bons fruits. Tout ce qui a trait au papier monnaie doit se ressentir de son vice originel.

« Depuis que sur les billets du Trésor, même sur ceux de la

plus récente émission, il est déclaré que : *au Trésor national il sera payé au porteur* telle somme, et qu'au Trésor on ne paye rien, sinon quelques bonnes paroles à qui a l'impertinence d'aller réclamer le paiement de la somme promise, tout le reste doit être réputé licite.

« Cette promesse de paiement que nous, particuliers, sommes obligés, à défaut d'autres, d'accepter comme monnaie courante, le gouvernement se croit autorisé à la retirer de la circulation quand il lui plaît, se bornant à déclarer dans quelques journaux, que passé telle date, il ne reconnaîtra plus comme valables les billets de telle émission (*estampa*), niant ainsi sa propre dette.

« Chaque substitution de billets, de la manière dont elle se pratique actuellement, occasionne des pertes considérables qui retombent justement, en grande partie, sur les personnes qui peuvent le moins les supporter.

« Il y a peu de temps encore les journaux ont raconté le fait d'un pauvre esclave qui, après avoir ramassé sou à sou avec de grands sacrifices et des privations de toute espèce, la somme nécessaire pour payer sa liberté, se trouva possesseur, alors qu'il voulut faire usage de son pécule si rudement gagné, de petits papiers, que le gouvernement refusa de recevoir par la raison que c'étaient des billets sortis de la circulation.

« Ce fait est triste et Dieu sait combien de semblables ont dû se produire. L'État peut ne pas avoir de cœur, mais il doit avoir de la probité.

« Le gouvernement ne prend même pas les mesures nécessaires pour aviser le public de la substitution des billets du Trésor. Il se borne à insérer quelques avis dans les journaux officiels et les personnes qui ne lisent pas ces journaux ne peuvent être au courant de cette opération. Il nous semble cependant qu'il serait utile que partout où il y a un fonctionnaire quelconque dépendant du pouvoir central, ce fonctionnaire dût aviser ses administrés de la calamité imminente dont ils sont menacés et leur donner les informations les plus précises sur les billets dont il est question, car même à ce point de vue, le public ne sait trop de quoi il s'agit lors qu'on lui parle de la 4<sup>e</sup> ou de la 6<sup>e</sup> *estampa*. Et cela ne suffirait pas encore : on devrait faciliter au public le moyen d'échanger les billets condamnés. Il semble que l'échange peut avoir lieu à Rio et dans les capitales des provinces seulement. Ce qui met les habitants des pays éloignés de ces grands centres dans l'alternative de faire un voyage de plusieurs centaines de lieues quelquefois pour échanger leurs billets ou d'en perdre la valeur.

« Mais ce n'est pas tout, et ceci est le comble. Le gouvernement lui-même cherche à maintenir dans la circulation les billets qu'il veut en retirer et les administrations de l'État paient leurs comptes avec ces billets jusqu'au dernier jour, ou les remettent de préférence aux personnes qui viennent changer de forts billets contres des petits.

« Mais la morale de la fable est dans les chiffres. Jusqu'au 31 mars 1882 le préjudice supporté par la population s'était élevé à 3.712 : 289 \$ 000

« Qui se décomposent ainsi :

Pour rabais sur billets présentés en retard.	565:553\$000
Pour billets non présentés à l'échange. . . . .	3.146:736\$000
TOTAL . . . . .	3.712:289\$000

« Les billets non présentés à l'échange et ainsi déclarés sans valeur s'élèvent au chiffre de 1.490\$655, savoir :

De 1\$ . . . . .	905.834
— 2\$ . . . . .	425.191
— 5\$ . . . . .	121.044
— 10\$ . . . . .	23.503
— 20\$ . . . . .	9.631
— 30\$ . . . . .	4.597
— 100\$ . . . . .	567
— 200\$ . . . . .	193
— 500\$ . . . . .	55
TOTAL . . . . .	1.490.625

« Soit près de 3.800 contes d'impôts retombant pour la majeure partie sur les pauvres et les ignorants.

« Il suffirait que l'État ait le bénéfice des billets perdus dans les incendies ou les naufrages ou inutilisés de quelque autre manière que ce soit. Quant aux billets non présentés à l'échange, ils peuvent rester tout au plus dans la catégorie des dettes passives de l'État. S'il y a des raisons pour altérer la règle générale de cette prescription, la nature spéciale de cette dette véritable, dont personne ne devient créancier volontairement, mais par force, exige que la prescription la frappe d'une manière plus favorable que tout autre. »

Nous trouvons que notre honorable confrère a été un peu trop absolu dans sa critique.

La petite fable qu'il nous raconte, au sujet du pauvre esclave qui avait ramassé la somme nécessaire à racheter sa liberté et qui ne put faire usage de son pécule, les billets dont il se trouva possesseur ayant été annulés par le Trésor, — nous l'avons entendu répéter maintes fois, mais elle n'a pas passé d'une invention, d'une nouvelle fantaisiste et à sensation.

Nous sommes convaincus que si un tel événement avait

été constaté, ce pauvre esclave aurait eu, tout de même, cent fois sa liberté plutôt qu'une, — soit comme acte public ou privé. Nous constatons avec regret que le *Jornal*, organe sérieux de l'Empire, se soit laissé prendre à une semblable mystification.

Au fond de la question le « *Jornal* » a raison, et nous espérons, comme lui, que le Trésor s'empressera de donner raison à la clameur publique à ce sujet.

— Les recettes du chemin de fer « Reife and S. Francisco, » pendant les premières 22 semaines du 2<sup>e</sup> semestre de 1882, se sont élevées à . . . . . £ 31,609 soit une diminution de . . . . . « 6,193 ou 20 % comparativement à la même période de 1881.

— Voici le mouvement de la douane de Rio de Janeiro, pendant les dix dernières années :

	Importation :	Exportation :	Total :
1882. . . . .	32.880:495 \$	7.133:232 \$	40.013:727 \$
1881. . . . .	32.346:126	9.245:227	41.591:356
1880. . . . .	33.319:825	9.531:170	42.850:995
1879. . . . .	31.954:997	9.890:327	41.755:324
1878. . . . .	32.145:492	8.533:268	40.678:760
1877. . . . .	29.553:716	9.522:640	39.076:356
1876. . . . .	30.192:137	8.370:488	38.552:625
1875. . . . .	30.042:965	9.750:793	39.793:750
1874. . . . .	31.774:853	8.914:348	40.689:201
1873. . . . .	29.627:214	8.912:631	38.539:846

Le résultat de ces chiffres est le suivant : la douane de Rio produit aujourd'hui une rente égale à celle des dix années précédentes, 5 % en plus ou en moins.

Dans l'année 1882 les recettes se sont élevées, comme on vient de voir, à Rs. 40,013:727 \$, soit, au change de 450 réis pour un franc, la somme de fr. 88,500,000.

En comparant la valeur de l'importation et de l'exportation, nous trouvons que les importations ont atteint le même chiffre en 1882 qu'en 81 (fr. 96.000:000 \$ — fr. 213.000) et que l'exportation n'a atteint que 83 mille contos (fr. 185,000,000) en 1882, contre 103 mille contos (fr. 228,500,000) en 1881.

Mexique.— Les revenus de la Fédération se sont élevés, pendant l'année économique 1881-82, à \$ 30,466,063,74 cs. Les dépenses autorisées montaient à la somme de . . . . \$ 40,366,672 61 cs; celles qui ont été réellement effectuées ont atteint le chiffre de \$ 37,379,187 02 cs; d'où il résulte qu'on a réalisé une économie de... \$ 2,987,485 59 cs; Il reste encore à payer \$ 6.783,295 21 cs; mais il y a lieu de faire remarquer ici que dans cette somme figurent les subventions dues au Chemin de fer Central, lesquelles, bien que comprises dans les comptes de l'année, ne constituent qu'une obligation future aux termes du contrat de concession. Il ne faut donc pas considérer comme un déficit ce qui est dû à cette compagnie et dont l'amortissement a lieu successivement à l'aide du six pour cent du produit des douanes. D'autres sommes provenant d'obligations antérieures non encore satisfaites figurent également dans le chiffre de \$ 6,783,295 21 cs, et ne constituent pas non plus un déficit réel pour l'exercice 1881-82.

De sorte que, si du déficit apparent on retranche les soldes du Chemin de fer Central et des dettes antérieures à l'année écoulée, il reste un déficit réel qui s'équilibre par la balance de sortie au 30 juin, laquelle s'est élevée à la somme de \$ 3,391,600 49 cs.

— Le budget des dépenses pour 1883-84 s'élève d'après le projet du Ministre des Finances déposé sur le bureau de la Chambre, à \$ 36,000,000. Quant aux recettes, le Ministre propose celles de l'exercice courant.

— Le Gouvernement vient de mettre en circulation 4,000,000 de piastres en monnaie de nickel.

Conformément aux prescriptions légales, cette monnaie se compose de pièces d'un, deux et cinq *centavos*, d'un alliage de soixante-quinze parties de cuivre et vingt-cinq de nickel, — du poids de deux, trois et cinq grammes et de diamètres prescrits par la loi, à savoir : 16 millimètres pour la pièce d'un *centavo*, dix-huit celle de deux et vingt pour celle de cinq.

L'emblème et la légende, sont les mêmes pour toutes les pièces, à l'exception du chiffre qui en indique la valeur. En voici la description : au recto, un trophée d'armes aztèques au centre et la légende : *République mexicaine* autour, avec millésime; au verso, le chiffre faisant connaître la valeur de la pièce, — chiffre romain — entouré d'une guirlande de laurier et de chêne.

Pérou. — D'après un télégramme de la semaine dernière,

adressé de Valparaiso à la commission des porteurs de titres péruviens à Londres, le Gouvernement de Santiago a transmis des ordres à M. Blest Gana, ministre du Chili, afin d'activer la liquidation des fonds au pouvoir de MM. A. Gibbs and Sons.

Ces Messieurs viennent de publier les comptes de vente de huit chargements de guano de Huanillos, net produit £ 26,270.

Un télégramme annonce que le Gouvernement Chilien a fait arrêter l'embarquement de Guano sur les côtes du Pacifique.

Uruguay. — Les recettes du Chemin de fer « Central de l'Uruguay » se sont élevées dans le 2<sup>e</sup> semestre de 1882, à £ 143,504; égale période de 1881, £ 138,623; c'est un progrès de 4 %.

Vénézuëla. — Le « Bolivar Railway » a produit dans les onze premiers mois de 1882, £ 83,374, soit une augmentation de £ 5,861 sur le résultat de la même période de 1881.

MARCHÉ DE LONDRES.

Nous n'avons pas à signaler de modifications sur la situation du marché anglais. Nonobstant la baisse du taux à 4 %, l'encaisse métallique de la Banque a encore augmenté. L'escompte sur place est de 3 à 3 1/2 %, consolidés 102 5/16.

MARCHÉ DE PARIS.

Les secousses politiques, les bruits au sujet des complots légitimistes, plus imaginaires que réels, maintiennent l'incertitude des cours en éloignant du marché les gros bonnets de la finance. Les opérations sont très restreintes, les grandes affaires difficiles. Le 5 % est à 115, le 3 %, 79.50, le 3 % amort. à 80. Banque de France, 5,300. Banque de Paris et Pays-Bas, 935, comptoir d'Escompte, 970, Crédit Lyonnais 550. Encaisse de la Banque de France, le 9 de ce mois, fr. 2.059.356.556, dont fr. 976.812.032 en or.

Le bruit s'accrédite du rachat par l'Égypte, sous la garantie de l'Angleterre, du tribut annuel payé à la Porte et s'élevant à 700,000 livres, moyennant une somme de 6 millions sterling, empruntée à 3 % d'intérêt et remboursable en 21 ans.

Ajoutons qu'il n'y a plus guère que cette redevance annuelle qui rattache l'Égypte à la Turquie. Quant à la suzeraineté de la Porte, l'Angleterre n'en fait aucun cas pour accomplir ses projets de protectorat effectif.

D'après un rapport du commandeur Novelli, directeur général de la dette publique italienne, les dettes du royaume d'Italie, au 30 juin 1882, s'élevaient à 9,862,929,131 fr. 67, soit à 482,262,770 fr. 89 de rente.

Les recettes en 1882 se sont élevées à . . .	2.218.377.919 10
En 1881, elles avaient atteint la somme de . . .	1.450.330.727 86
Il y a donc eu une augmentation en faveur de 1882 de . . . . .	767.038.191 74
Les paiements effectifs en 1882 se sont élevés à . . . . .	1.644.384.666 50
En 1881, ils avaient atteint la somme de . . . . .	1.482.569.543 47
Il y a donc eu en 1882 une augmentation de . . . . .	608.323.068 21

Au 31 décembre 1882, le solde dû par la caisse d'épargne de Paris, à 440, 694 déposants, s'élevait à 87,835,676 fr. 62 et était représenté, tant par les sommes en caisse et à la Banque que par celles versées à la Caisse des dépôts et consignations.

Le nombre des déposants était de 403,279 au 1<sup>er</sup> janvier 1882, il s'est donc accru dans l'année de 37,415.

Le solde dû aux déposants, qui était au 1<sup>er</sup> janvier 1882 de 72,403,826 fr. 38, s'est augmenté dans l'année de 15,431,850 fr. 24.

Le nombre des inscriptions de rentes en portefeuille appartenant aux déposants s'élève à 28,233, pour la somme de 717,016 fr. de rentes 3 p. 100, 3 p. 100 amortissable, 4 1/2 p. 100 et 5 p. 100.

## EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS	
						PAR AN	FORME				
République argentine.	1868	£ 2.500.000	£ 1.226.900	£ 1.273.100	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	72 1/2	102 1/4	Cet emprunt est en pesos fuertes, (hard dollars). L'amortissement n'a pas eu lieu jusqu'à maintenant parce que les porteurs des titres ne veulent les offrir qu'au-dessus du pair. Cet emprunt fut émis à Paris.	
	1871	6.122.400	2.336.900	3.785.500	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	»	88 1/2	100 1/2		
	1872 et 1874	3.648.243	662.843	2.985.400	6 0/0	1 0/0 ac.	Achat sur place.	76 et 80	98 1/2		
	1876	1.200.000	»	1.200.000	9 0/0	4 0/0 ac.	Offre des porteurs	»	112		
	1881	2.450.000	11.800	2.438.200	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirage semestr.	91 0/0	94 1/2		
		15.920.643	4.238.443	11.682.200							
Bolivie.	1871	1.654.000	»	1.654.000	6 0/0	1 0/0 ac.	»	68 0/0	2 1/2 0/0	Emprunt Church. Une partie du montant resté à Londres, fut divisée entre les porteurs de titres.	
Brésil.	1852	1.040.600	731.400	309.200	4 1/2 0/0	1 0/0 ac.	Achat sur place.	95 0/0		Le gouvernement ne s'oblige à amortir que si les titres sont au-dessous du pair.	
	1858	1.526.500	1.510.000	16.500	4 1/2 0/0	2 0/0 ac.	»	93 0/0		Mêmes conditions que les précédentes.	
	1860	1.373.000	1.072.000	301.000	4 1/2 0/0	1 1/2 0/0 ac.	»	90 0/0		Mêmes conditions.	
	1863	3.855.300	2.226.900	1.628.400	4 1/2 0/0	1 1/2 0/0 ac.	»	88 0/0	99	Mêmes conditions, mais en outre le gouvernement se réserve le droit d'amortir par des tirages au pair dans le cas où les titres auraient des primes en bourse.	
	1865	6.963.600	1.528.500	5.435.100	5 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	74 0/0	100		
	1871	3.459.600	415.700	3.043.900	5 0/0	1 0/0 ac.	»	89 0/0	100		
	1875	5.301.200	287.900	5.013.300	5 0/0	1 0/0 ac.	Achat sur place.	96 1/2 0/0	97	Mêmes conditions d'amortissement que l'emprunt de 1863. — L'amortissement ne commença qu'en 1877.	
	1879	5.837.062	205.625	5.631.437	4 1/2 0/0	1 1/2 0/0 ac.	»	89 0/0	89	Mêmes conditions d'amortissement que l'emprunt 1863.	
			29.356.862	7.978.025	21.378.837						
	Buenos-Aires (prov. argentine.)	1824	1.000.000	353.600	646.400	6 0/0	1/2 0/0 ac.	Achats sur place.	85 0/0	97	Le service est fait par le gouvernement National.
	1857	1.641.000	1.113.200	527.800	3 0/0	1/4 0/0 ac.	»	...	96 1/2		
	1870	1.034.700	136.300	898.400	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	88 0/0	95	Le gouvernement s'est réservé le droit d'augmenter l'amortissement.	
	1873	2.040.800	162.300	1.878.500	6 0/0	1 0/0 ac.	»	89 1/2 0/0	95 1/2		
	1882	2.049.200		2.049.200	6 0/0	»	»		94		
		7.765.700	1.765.400	6.000.300							
Chili.	1842	756.500	577.096	179.404	4 0/0	»	Tirage ou achat.	...	82	L'amortissement de toutes les dettes du Chili est suspendu depuis mai 79.	
	1858	1.554.800	604.800	950.000	4 1/2 0/0	1/2 0/0 ac.	Tirage ou achat a option du gouv.	92 0/0	87		
	1866	1.120.920	436.820	684.100	7 0/0	1 1/2 0/0 ac.	Tirage semestriel.	92 0/0	107		
	1867	2.000.000	674.700	1.325.300	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirage annuel.	84 0/0	100		
	1870	1.012.700	178.800	833.900	5 0/0	1 0/0 ac.	Tirage semestriel.	...	93	Pendant les cinq premières années, le fond d'amortissement était de 5 0/0 par an.	
	1873	2.276.500	284.100	1.992.400	5 0/0	2 0/0 ac.	»	94 0/0	91		
	1875	1.900.000	143.300	1.756.700	5 0/0	2 0/0 ac.	»	88 1/4 0/0	91	Le public ne souscrivit que £ 1.143.400.	
			10.621.420	2.899.616	7.721.804						
Colombie.	1877	2.000.000	74.100	1.925.900	4 3/4 0/0	...	Tirage trimestriel.	...	...	Dernier coupon payé en octobre 1879.	
Costa Rica.	1871	1.000.000	121.300	878.700	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirage semestriel.	72 et 74	20	Paiements suspendus depuis mai 1874.	
	1872	2.400.000	64.300	2.335.700	7 0/0	1 0/0 ac.	»	82	14		
		3.400.000	185.600	3.214.400							
Équateur.	1867	1.824.000	»	1.824.000	1 à 6 0/0	»	»	»	11	Paiements suspendus depuis mai 1868.	
Entre Rios. (p. argent.)	1872	226.800	74.700	152.100	7 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirage semestriel.	90 0/0	101	Le gouvernement s'est réservé le droit d'amortir extraordinairement la dette par des achats sur place.	
Guatemala.	1856	100.000	24.400	75.600	5 0/0	...	Tirage semestriel.	...	37	Paiements suspendus depuis février 1876.	
	1859	500.000	33.400	466.600	6 0/0	...	»	...			
Honduras.	1867	1.000.000	99.300	900.700	10 0/0	5 0/0 ac.	Tirage annuel.	80 0/0	5 1/2 0/0		
	1867	90.000	11.200	78.800	5 0/0	...	Achats sur place.	...	5	Paiements suspendus depuis 1873.	
	1870	2.500.000	257.500	2.242.500	10 0/0	6 0/0 ac.	Tirage annuel.	80	6		
		3.590.000	368.000	3.222.000							

EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES (suite).

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS
						PAR AN	FORME			
Mexique.	1851	£ 10.241.650	»	10.241.650	3 0/0	»	»	»	24 3/4	Paievements arrêtés depuis 1866.
	1864	4.864.800	»	4.864.800	3 0/0	»	»	»	12	
	1864	12.365.000	»	12.365.000	6 0/0	1 0/0 ac.	»	63 0/0	...	
Paraguay.		27.471.450	»	27.471.450						Cet emprunt a été répudié par le gouvernement de la République.
	1871	1.000.000	43.000	957.000	8 0/0	2 0/0 ac.	Tirages trimestr.	80 0/0	11	
	1872	2.000.000	1.451.700	548.300	8 0/0	2 0/0 ac.	»	85 0/0	11	
		3.000.000	1.494.700	1.505.300						Paievements arrêtés depuis avril 1874. — Le public ne souscrivit qu'une faible partie de l'emprunt.
Pérou.	1870	11.920.000	778.420	11.141.580	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirages semestr.	82 1/2 0/0	17 1/2	
	1872	36.800.000	2.777.500	34.022.500	5 0/0	2 0/0 ac.	»	77 1/2 0/0	13 1/2	
		48.720.000	3.555.920	45.164.080						
										Tous paievements arrêtés depuis 1876. — Une somme de £ 11.141.580, des titres 5 0/0 est en dépôt à la Banque d'Angleterre. Les dépôts de guano étant au pouvoir des forces chiliennes le gouvernement du Chili a promis de diviser avec les créanciers du Pérou en Europe le produit de la vente du guano.
San Domingo.	1869	757.700	247.310	510.390	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	70 0/0	15	
Santa-Fé. (p. argent.)	1874	300.000	72.400	227.600	7 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	92 0/0	102	
										En août 1876, le paiement des intérêts fut suspendu en vue de circonstances exceptionnelles. — Par un accord entre le gouvernement et les porteurs des titres on recommença à payer les intérêts en février 1878, mais avec une réduction du taux de 6 0/0. — En février 1883, le paiement de l'intérêt intégral sera repris; l'amortissement dorénavant sera fait au prix des offres en licitation. Les titres émis en 1878 furent en paievements des coupons arriérés.
Uruguay.	1871 et 1872	3.500.000	404.000	3.096.000	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	»	39	
	1878	371.520	»	371.520	6 0/0	»	»	»	36	
										Cet emprunt a été émis pour £ 4.000.000 dont 1.250.000 correspondent à la dette interne.
Venezuela.		4.871.520	1.362.300	3.509.220						
	1881	2.750.000	»	2.750.000	3 et 4 0/0	...	Achats sur place.	»	38	
		162.280.895	23.382.614	137.898.281						

Revue commerciale.

Havre, le 12 février 1883.

**Cuir et peaux.** — Depuis le 3 courant, nous avons eu une petite demande modérée à la même parité que précédemment.

On a vendu : 1,065 Rio-Grande salés verts, bœufs lourds, à fr. 69 ; 1,350 Uruguay salés, bœfs légers, à fr. 66 les 50 kil. ; 200 M-Vidéo salés verts, vaches, 22 kil., à fr. 68 ; 1,130 Molledo secs, tels quels, à livrer *Theben*, à fr. 120 ; 2,500 Pernambuco salés verts, 21 kil., à fr. 66 50 ; 1,000 dito ditto, à livrer par *Ville-de-Rio*, à fr. 69 et R-Janeiro salés, à prix tenu secret.

Importations : 20 b. peaux de chèvres, des E-Unis ; 234 cuirs secs, 6,460 cuirs salés verts de M-Vidéo ; 471 cuirs secs, de B-Ayres ; 63 paq. cuirs secs, 50 paq. cuirs salés, de Rotterdam.

**Laines.** — Un lotin de 9 b. B-Ayres suint est sorti du marché à raison de fr. 2 05 le kil.

Arrivages : 133 b. de M-Vidéo ; 3,702 b., de B-Ayres.

**Crins et plumes.** — Marché calme pour crins ; prix sans changement.

Cours des crins : Cheval bon mélangé, fr. 185 à 190 (N) ; mélangé ordinaire à bon mél. (assez bon mélange, fr. 180 (N) ; mélangé ord., fr. 170 à 175 ; petit mélangé, fr. 140 à 150 ; bœufs lavé avec quars, fr. 155 à 165 ; non lavé, fr. 130 à 145.

Les plumes se sont réveillées par la vente de 1 c. Patagonie classée à fr. 11 le demi-kil.

Cours des plumes : Paquets gerbés (Bandes Orientales), de fr. 12 à 24 ; paquets européens, de fr. 11 à 16 ; Bahia Blanca (classées), de fr. 10 à 12 50 ; paquets indiens (qualité

bonne et supérieure), de fr. 6 à 8 ; Patagonie (classées), de fr. 9 à 10 ; Patagonie (en paquets indiens), de fr. 6 à 7.

Nous avons reçu 23 b. crin de N-York.

**Cornes.** — La demande est toujours assez suivie, aux mêmes prix que précédemment pour saladeros de poids. — Il y a toujours, par contre, plus de facilité dans les cours des cornes d'un poids léger.

Cours : Cornes bœufs Rio-Janeiro (petites raies), fr. 45 à 80 les cent ; moyennes à fortes raies, fr. 85 à 130 dito ; Rio-Grande, fr. 65 à 70 « ditto ; M-Vidéo, 65 à 70 » ditto ; Buenos-Ayres, fr. 45 à 62 50 ditto ; autres, fr. 17 à 40 ditto ; vaches, fr. 20 à 25 ditto.

**Sabots de détail.** — Demande régulière par continuation.

On cote : fr. 15 à 21 les 100 kil.

**Os, Cendres d'os, Tibias, Cornillons.** — Les os à brûler sont toujours recherchés ; on attend les premières importations qui trouveront facilement preneurs.

On cote : os à brûler, fr. 10 à 13 50, les 100 kil. ; cendres d'os, fr. 9 à 10 ditto.

Les tibias manquent, l'article est demandé.

Cours : Os tibias, fr. 13 à 30 les 100 kil.

On marchande toujours en cornillons, dont les cours s'établissent ainsi :

Cornillons Plata, fr. 16 à 18 ; dito Rios, fr. 12 à 13 50 les 100 kil.

Il a été importé : 5 s. cornes et os, 121 s. os, de New-York.

**Céréales.** Les cours s'établissent nominalement ainsi : fr. 26 à 26 50 pour Amérique roux ; fr. 26 50 à 27 pour Californie. Les maïs de la Plata sont toujours très raides faute de marchandise à mettre en vente ; on les tient de fr. 19 à 19 50.

Il a été importé : 30 s. maïs, 246 s. farine, de N-York ; 9 s. seigle ergoté, de Hambourg ; 100 s. son, 12 b. orge, de Rotterdam ; 85 s. blé, d'Angleterre ; 167 s. avoines par cabotage.

**Riz, Tapioca, Thés.** — Le tapioca, dont on ne parlait

pas depuis quelque temps, a trouvé acheteurs à fr. 50 pour 450 bls Rio, acq.

Cours : tapioca Rio, fr. 48 à 50 (N); les 50 kil., acq.; Bahia, fr. 35 à 40 (N); Para à Maragnan, fr. 25 à 35 (N).

Arrivages : 95 b. 6 bls riz de Rotterdam, 24 1/2 c. thé d'Angleterre, 10 s. riz par cabotage.

Cacaos. — En provenance du Para on a écoulé 100 s. à raison de fr. 95 les 50 kil.

Il est arrivé 298 s., de N-York.

Cafés. — La demande a été encore bien régulière cette semaine pour disponible, bien que la marchandise de choix devienne rare, les prix sont très fermes, tant pour Haïti que Brésil, Porto-Ricco, Porto-Cabello, etc.

Le marché à terme a provoqué un chiffre élevé d'affaires avec hausse sensible sur tous les mois, suivant détail ci-dessous.

Les ventes totales s'élèvent tant en disponible qu'en livrable à 92,621 s., ainsi décomposés : 6,608 s. Haïti à fr. 53 pour Cap vieux, fr. 47 à 47 50 pour Cap nouveau; fr. 45 pour Cayes nouveau; fr. 47 à 52 pour Cayes vieux; fr. 55 pour Gonaïve port; fr. 51 à 52 50 pour Jacmel; fr. 51 pour petit Goave; fr. 48 50 pour Port-au-Prince façon St-Marc; fr. 47 à livrer pour Cap à livrer par Jeanne; fr. 42 pour Aquin à livrer; fr. 47 pour Cap à livrer et fr. 50 pour Jacmel à livrer; 5,488 s. Santos disponible depuis fr. 43 jusqu'à fr. 56; 1,000 s. dito lavé de fr. 69 à 85; 6,036 s. Santos à livrer Jonas-Lee à fr. 48, conditions flottantes; 4,953 s. Rio de fr. 30 à 47 50; 190 Rio Caracoli à fr. 73; 410 Rio lavé à fr. 72.

En divers : 650 s. de Laguayra à fr. 57; 329 s. Rio-Hacha à fr. 42; 558 s. Ceara gros droits à fr. 41; 2,067 s. Costa-Rica à fr. 64; 580 Malabar de fr. 71 à 71 50 et 50 Manille à fr. 64.

En livrable, nous avons enregistré 5,500 s. de *good average*, sur février, de fr. 48 à 49 25; 2,000 s. de février-mars, à fr. 48; 12,500 s. de mars, de fr. 48 à 50; 1,000 s. de mars-avril, à fr. 48 50; 7,000 s. d'avril, de fr. 48 à 50 50; 1,000 s. d'avril-mai, à fr. 48 50; 2,000 s. de mai, de fr. 49 à 50; 2,000 s. de mai-juin, de fr. 48 à 48 50; 11,000 s. de juin, de fr. 48 50 à 51; 2,000 s. de juin-juillet, de fr. 48 à 48 25; 8,500 s. de juillet, de fr. 49 à 50 50; 8,000 s. d'août, de fr. 49 à 51 50; 1,000 s. de juillet-août, à fr. 48 75.

On voit ainsi que sur les prix du début, le février a monté de fr. 1 25, le mars de fr. 2, l'avril de fr. 2 50, le mai de fr. 1, le mai-juin de 50 centimes, le juin de fr. 2 50, le juin-juillet de 25 centimes, le juillet de fr. 1 50 et août de fr. 2 50.

Il est entré pendant la même période 519 s. de N-York, 4,455 s. de l'Inde, 840 s. d'Aquin, 25 s. b. café, de Rotterdam; 172 s. d'Anvers; 32 1/2 b. 5 f. 209 s. par cabotage.

R. Janeiro, 3 fév. — Cafés : Marché ferme.

Good first, 3,600 à 3,750. Exportations de la semaine pour l'Amérique du Nord, 32,000 sacs; dito dito pour le Canal et le Nord de l'Europe, 20,000 sacs; pour la Méditerranée, nulles. Ventes de la semaine, pour le Canal et le Nord de l'Europe, 40,250; pour la Méditerranée, 5,750; pour l'Amérique, 58,000 s. Recettes moyennes quotidiennes de la semaine 8,250 s. Stock, 141,000 sacs.

Change : Paris, 441. — Londres, 21 7/8.

Santos, 3 fév. — Cafés : Marché ferme.

Ventes de la semaine, pour l'Europe, 15,000; dito dito pour l'Amérique, nulles. Exportations totales de la semaine : pour le Nord de l'Europe, 86,000; pour l'Amérique, nulles. Recettes journalières 4,700. Stock 156,000 s.

Superior, 3,300 à 3,500.

## Arts, sciences et faits divers.

Quand on parvint à liquéfier l'acide carbonique, on pressentit de nombreuses applications, notamment l'invention de machines motrices dans lesquelles la vapeur serait remplacée par l'acide carbonique. On essaya effectivement divers systèmes et, pour être franc, aucun d'eux ne pénétra dans la pratique. Il semble que l'on veuille réagir aujourd'hui contre cet oubli et il nous arrive d'Allemagne diverses tentatives bonnes à indiquer : par exemple l'emploi auxiliaire de l'acide carbonique pour hâter la mise sous pression des pompes d'incendie et gagner du temps au moment où le péril est le plus pressant.

On sait que la tension de vapeur de l'acide carbonique liquide est énorme, puisqu'à 15° elle est d'environ 50 atmosphères, dépasse 100 atmosphères à 50°, et, d'après M. Krupp, atteindrait 800 atmosphères à 200°.

Un réservoir rempli d'acide carbonique liquide, à la température ordinaire, représente donc une certaine quantité d'énergie immédiatement disponible, à la condition que le refroidissement dû à la vaporisation d'une partie du liquide n'abaisse pas la température à un degré trop bas. Avant que cela se produise, on dispose pendant quelques minutes d'une puissance relativement considérable, habilement mise à profit par le directeur du corps des pompiers de Berlin, M. le major Witte. D'après le *Berichte der deutschen chemischen Gesellschaft*, les pompes à vapeur sont munies de réservoir à acide carbonique dans lesquels on emmagasine encore une certaine quantité de gaz liquéfié à l'aide de bouches de prise et d'une canalisation spéciale. La chaudière porte donc sa provision d'eau et d'acide carbonique.

Au moment où un incendie se déclare, la chaudière est aussitôt allumée, mais sa mise en pression demande quelques minutes, et elle arrive souvent sur le lieu du sinistre avant d'être en état de fonctionner.

On ouvre alors le réservoir à acide carbonique, qui se liquéfie, traverse la chaudière, s'y chauffe plus ou moins et se rend dans les cylindres moteurs de la pompe à vapeur, dont il actionne les pistons comme le ferait la vapeur elle-même. Lorsque la température s'élève, l'eau est vaporisée; la machine est alors actionnée par le mélange de vapeur et d'acide carbonique, et enfin par la vapeur seule. Mais, — et c'est là le point important, — grâce à cet emploi, la pompe est toujours immédiatement prête à fonctionner dès qu'elle arrive sur le lieu du sinistre; c'est là un gain de cinq à six minutes qui, aux débuts d'un incendie, a une importance considérable.

D'après les expériences faites par M. le major Witte, la consommation d'acide carbonique, avant la mise en pression de la machine à vapeur, ne dépasse pas 8 kilogrammes, mais l'on doit avoir soin de faire usage de deux récipients, car le refroidissement déterminé par la vaporisation d'une partie de l'acide carbonique produit la congélation du reste de l'acide.

Cette application de l'acide carbonique liquide n'est pas la seule, car on s'en sert aux ateliers Krupp, pour la fabrication de la glace et de l'eau de Seltz, ainsi que pour produire la pression nécessaire au débit de la bière.

En ajoutant à ces diverses applications celle plus récente, faite à l'usage Krupp, pour la fabrication de l'acier comprimé, on comprendra que les industriels allemands MM. Kunheim et C<sup>ie</sup>, se préoccupent activement d'organiser sur une grande échelle la fabrication de l'acide carbonique liquide.

Il n'est pas douteux, en effet, que, le jour où cette fabrication sera devenue économique, elle ne fasse naître une foule d'applications restées jusqu'ici dans le domaine de l'expérience du laboratoire ou dans le cerveau des inventeurs.

Il existe beaucoup de contrées où il faut bien, faute de mieux, se servir de l'eau du ciel en guise d'eau de source. Les premières eaux de pluie sont des eaux de lavage de l'atmosphère; quand on les recueille, on emmagasine avec elles les poussières entraînées dans l'air ou sur les toits. Il y aurait un grand avantage à les laisser de côté, pour éviter les fermentations qui surviennent dans les eaux ainsi emmagasinées. Un inventeur a eu la bonne idée de construire un petit appareil qui effectue automatiquement la séparation des premières eaux des eaux suivantes. L'appareil de M. Robert est très simple; il est formé de deux parties : l'une fixe, recevant directement les eaux du canal d'écoulement sur une plaque perforée qui retient les matières solides en suspension; l'autre partie, mobile, est formée d'une caisse oscillant autour d'un axe horizontal et inclinée, dans la position normale, de telle sorte que les premières eaux qui y arrivent s'écoulent au ruisseau. Mais au bout de peu de temps cette partie de l'appareil se remplit, bascule autour de l'axe horizontal et envoie les eaux au réservoir.

A la fin de l'ondée, l'appareil se vide, reprend sa position primitive, disposée à rejeter au ruisseau les premières eaux de l'ondée suivante.

Indiquons, d'après le *Scientific American*, une nouvelle application de la sciure de bois, matière encombrante dont on ne tire souvent aucun parti. On ferait avec la sciure des blocs très résistants propres à la construction. Voici le procédé :

En mélangeant 1 à 3 parties de sciure de bois résineux, 1 partie de kaolin lavé, avec de l'eau en quantité telle qu'on arrive à la plasticité, puis en broyant le tout et en le comprimant à l'aide d'une presse, on obtient des blocs de 1<sup>m</sup>, 50 de longueur et 0<sup>m</sup>, 20 à 0<sup>m</sup>, 30 de diamètre en moyenne, qu'on laisse sécher à l'air, puis qu'on passe à l'étuve et enfin dans

des fours à la température du rouge blanc, de façon à amener la vitrification.

Les blocs ainsi obtenus peuvent être sciés, coupés, rabotés, polis, etc., avec la plus grande facilité : leur poids est inférieur de moitié à celui de la brique : enfin ils sont incombustibles.

Il existe, paraît-il, plusieurs maisons à New-York construites avec ces matériaux.

Le système est facile à mettre en pratique. Il serait désirable qu'on contrôlât en France sa véritable valeur.

Parmi les monuments encore en construction qui bordent, à Vienne, la magnifique promenade du Ring, à côté de l'Université et du palais du Parlement, s'élève le futur hôtel de ville ou *Rathhaus*. Une place d'honneur est réservée dans le nouvel édifice à la bibliothèque municipale et, pour préparer cette installation, le conseil municipal a chargé le directeur de la bibliothèque et des archives de Vienne d'une mission d'étude dans les grandes villes de l'Europe. Dès à présent, la bibliothèque de Vienne n'est pas sans valeur ; elle fut fondée en 1836 pour réunir tous les ouvrages juridiques utiles à l'administration municipale et toutes les œuvres historiques, statistiques et ethnographiques ayant trait à la capitale de l'Autriche.

A cet effet, la bibliothèque est divisée en quatre grandes sections : 1° ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Vienne ; 2° ouvrages relatifs à l'histoire de l'Autriche ; 3° ouvrages sur le droit constitutionnel, le droit en général, l'administration, l'économie politique et la statistique ; 4° ouvrages divers. Mais l'importance qu'a prise la bibliothèque a rendu nécessaire la subdivision de chaque section. Ainsi la première comprend une division des plans et représentations graphiques, subdivisée elle-même en groupes secondaires : plans de la ville, vues d'ensemble de Vienne et de ses faubourgs, vues de rues isolées, de places et de monuments remarquables, estampes représentant des fêtes et des événements historiques, etc. La section juridique possède une collection spéciale d'ouvrages relatifs à l'organisation administrative des villes principales d'Autriche et de l'étranger.

Des achats et des dons importants ont contribué à enrichir la bibliothèque de Vienne, qui dispose d'ailleurs d'un crédit qui n'a cessé de s'accroître. Borné à 500 fl. en 1836, date de la fondation, ce crédit est monté à 1,000 fl. en 1862, à 1,400 fl. en 1877 et à 2,000 fl. en 1880. En outre, depuis 1864, le conseil municipal accorde annuellement 200 fl. pour la dotation de la section des médailles et monnaies intéressant l'histoire de Vienne.

La bibliothèque compte actuellement 48,000 volumes, qui sont consultés journellement non seulement par les conseillers municipaux, les fonctionnaires employés et instituteurs de la ville, mais encore par les savants et les gens de lettres auxquels elle est libéralement ouverte.

Une section de l'enseignement industriel vient de se constituer sous le patronage de l'Union syndicale de Bruxelles. Cette association a pour but de doter la Belgique des institutions nécessaires pour assurer à ses populations ouvrières une instruction technique qui les mette en état de lutter avec avantage contre les nations étrangères dans toutes les industries scientifiques ou artistiques qui sont du domaine de leur activité.

Les faits économiques, disent les fondateurs de la nouvelle société dans un appel aux intéressés, avertissent chaque jour avec plus de force et de clarté que la lutte industrielle s'aggrave et que les seules nations qui, dans un temps prochain, triompheront sur le marché du monde, sont celles qui satisferont le plus complètement à la triple condition du bon marché des produits, de la perfection du travail et du goût dans la forme.

Il devient par suite nécessaire d'établir des écoles d'apprentissage pour les ouvriers, d'organiser des cours pour former des contremaîtres capables, de créer des institutions d'un ordre plus élevé pour préparer les futurs chefs des petites et moyennes industries. Nos écoles d'adultes pour les travailleurs, doivent être modifiées, développées ou rattachées, en ce qui concerne leurs programmes, aux établissements placés immédiatement au-dessous d'elles. Des musées industriels sont indispensables pour compléter l'instruction technique des ouvriers et des maîtres, et des bibliothèques spéciales en sont le complément tout indiqué. Il y aurait enfin utilité à organiser des expositions partielles, périodiques et alternantes et de leur donner des concours comme corollaires.

Nous puissions dans un rapport adressé au gouvernement belge sur l'enseignement supérieur, les renseignements suivants relatifs au mouvement de la population, depuis l'année 1836, des quatre universités belges.

La population scolaire a varié comme il suit, de 10 en 10 ans :

	Etudiants.	Augmentation.
En 1836-1837 . . . . .	1.310	—
1846-1847 . . . . .	1.660	350
1856-1857 . . . . .	2.204	344
1866-1867 . . . . .	2.384	180
1876-1877 . . . . .	3.768	1.384

Si l'on compare le nombre des étudiants des universités au nombre total des habitants, on constate qu'il y avait :

En 1836-1837 . . . . .	31 étudiants par 100.000 hab.
1846-1847 . . . . .	38
1856-1857 . . . . .	49
1866-1867 . . . . .	49
1876-1877 . . . . .	70

La proportion a été de 71 en 1877-1878, de 73 en 1878-1879. Si l'on prend pour point de comparaison les deux dernières années seulement, voici comment l'augmentation se répartit entre les quatre universités.

Université de Gand :

En 1876-1877 . . . . .	573 élèves.
1875-1876 . . . . .	527 —
Augmentation . . . . .	46 élèves (9 p. 100).

Université de Liège :

En 1876-1877 . . . . .	1.007 élèves.
1875-1876 . . . . .	934 —
Augmentation . . . . .	173 élèves (21 p. 100).

Université de Bruxelles :

En 1877-1877 . . . . .	877 élèves.
1875-1876 . . . . .	721 —
Augmentation . . . . .	156 élèves (21 p. 100).

Université de Louvain :

En 1876-1877 . . . . .	1.311 élèves.
1875-1876 . . . . .	1.200 —
Augmentation . . . . .	111 élèves (9 p. 100).

Les quatre universités réunies :

En 1876-1877 . . . . .	3.768 élèves.
1875-1876 . . . . .	3.282 —
Augmentation . . . . .	486 élèves (15 p. 100).

C'est donc à l'université de Liège que l'accroissement du nombre des élèves a été le plus considérable, de 1875-1876 à 1876-1877 (173 élèves). L'accroissement proportionnel a été le plus élevé à Liège et à Bruxelles (21 p. 100).

## Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 AU 1<sup>er</sup> MARS

En partance.

- Février 15. *Rubens*, Anvers, pour le Brésil et la Plata.  
 — *Tamar*, Southampton, Bordeaux (le 18) Lisboa, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 17. *Ville de Santos*, Havre, Pernambuco, Bahia, Rio et Santos.  
 — 18. *D. Pedro*, Havre, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 20. *Niger*, Bordeaux, Lisbonne, Pernambuco, Batria, Ria, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 21. *F. de Lesseps*, Bordeaux, Colon et Panama.  
 — 24. *Minho*, Southampton, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio et Santos.  
 — 25. *Acancagua*, Bordeaux, ports du Brésil, Montevideo et Pacifique.  
 — 28. *Henri IV*, Havre et la Plata.  
 Mars 1. *X.*, Southampton, Lisboa, Montevideo et Buenos-Aires.

Attendus.

- Février 15. *X.*, Marseille, venant du Brésil et de la Plata.  
 — 16. *Tagus*, Southampton, venant du Brésil.  
 — 17. *Avan*, Southampton, venant de la Plata.  
 — 21. *Sinégale*, Bordeaux, venant du Brésil et de la Plata.  
 — 26. *Britannia*, Bordeaux, venant du Brésil, la Plata et Pacifique.  
 — 27. *Trenks*, Southampton, venant du Brésil.

## REVUE SUD-AMÉRICAINÉ

AGENTS DE CE JOURNAL

## Amérique.

REP ARGENTINE. Buenos-Aires, C. M. Joly; Catamarca, Mardoqueo Molina; Concordia, Daniel Iglesias; Corrientes, Juan Fages; Goya, Luis Careon; Gualeguaychú, José Zaldarriaga; Mendoza, Flavio Perez; Nogoyá, Agustin Anzo; Paraná Cayetano Ripoll; Rosario, Salvador Pujadas; S. Juan, E. G. Villegas; Santa-Fé, José Gonfrillanda; Santo Tomé, Jaime Negrone.

BRÉSIL. Rio de Janeiro, Lombaerts, rua dos Ourives; Bahia, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; Pernambuco, Walfredo Medeiros, 9, rua 1<sup>o</sup> de Março; Maceio, F. Favares da Costa; Porto Alegre, Ioaguim Alves Leite; S. Paulo, M. Mattos.

CHILI. Santiago et Valparaiso, L. Tornero; Concepcion, J. M. Serrato; Copiapo, Marconi hijos; EQUATEUR. Quayaquil, S<sup>r</sup> Administrador de « El Comercio »; Quito, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. New-York. H. P. Sampers et C<sup>ie</sup>, 19, Barclay Street; Nouvelle-Orléans, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. Bogota, Lazaro M. Perez; Barranquilla, M. Davila Flores, S<sup>r</sup> Administrador del « Promotor ». Panama, Saml. Boyd; Barbacoas, José M. Paz; Sincelejo, Rafael Freo Ruiz; Medellin, Modesto Molina; Neiva, D<sup>r</sup> Rodrigo Pantoja; Tumaco, Euliquio Arizala; Cartagena, T. F. Velez e hijos.

GUATEMALA. Guatemala, S<sup>r</sup> administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. Mexico, Vincourt; Vera Cruz, S<sup>r</sup> Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA, Leon, Eleodoro Arana.

PEROU. Lima, J. Galland y E. Henriod. Arica, E. Larrien et C<sup>ie</sup>.

S. SALVADOR. S. Salvador, S<sup>r</sup> Administrador de « La Linterna »; S. Mignel, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY, Montevideo, libreria Fermepin.

VENEZUELA. Caracas, Nicolas de las Casas; La Guaira, F. J. Garcia Monjui.

## Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et C<sup>ie</sup>, 150, Leadenhall.

ÉDIMBOURG. Keith et C<sup>ie</sup> 65 George St.

ADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, M7, Alcala.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada.

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER, B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PÉTERSBOURG., E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG, Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au D<sup>r</sup> Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 255.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 12, rue Keppler et chez M. Denné, libreria Española, 15, rue Monsigny. Vente au numéro : P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n<sup>o</sup> 9, — kiosque boulevard des Italiens, n<sup>o</sup> 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale, 12, rue Keppler, Paris.

## LA LIGUE INTERNATIONALE

DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ

Fondée à Genève en 1867 sous la présidence de Garibaldi, présidée à Lausanne en 1869, par V. Hugo.

A pour but de rendre possibles l'arbitrage et le désarmement par la formation d'une Fédération de peuples libres. Elle a pour devise :

LA PAIX, PAR LA LIBERTÉ, POUR LA JUSTICE.

Elle est administrée par un Comité central-électif composé de vingt-cinq membres. Elle publie un journal hebdomadaire : les États-Unis d'Europe, directeur Ch. Lemonnier. S'adresser pour Renseignements, Adhésions, Cotisations, Abonnements à Genève, 1, quai des Bergues; à Paris, 2, rue Tronchet.

Librairie et Papeterie

## OLAVO DE FREITAS MARTINS

BAHIA (BRÉSIL)

16, RUA DOS OURIVES, 16.

Reçoit des livres et des articles de librairie et papeterie en consignation. — Prière à MM. les Éditeurs, Libraires et Fabricants d'envoyer leurs Catalogues à l'adresse ci-dessus pour rendre les commandes plus faciles.

BAHIA (Brésil).

## RELACIONES CON COLOMBIA

F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios.

BOGOTA (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados.

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n<sup>o</sup> 131, Bogotá.BOGOTÁ LAZARO M<sup>a</sup> PÉREZ COLOMBIE

Représentant de plusieurs maisons de commerce.

Directeur-propiétaire de la « Librairie Torres-Cañedo. »

Commission et Agence générale d'affaires.

Agence de publications et de journaux étrangers.

Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le BULLETIN OFFICIEL des Assemblées et de la Conférence tenues à Genève les 10, 11 et 26 septembre 1882, par la LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ. Rapports et Résolutions sur la neutralisation du canal de Suez et du canal de Panama. — Prix : 3 fr. Se trouve à Genève, 1, quai des Bergues, et à Paris chez M. Fischbacher, 33, rue de Seine.

## PRODUCTOS MEDICINAES DA FLORA BRASILEIRA

Laboratorio Rio de Janeiro rua Rio Branco, 14

Approvados e autorizados pelo Governo Imperial, pela Exma. Junta de Hygiene e pela Commissão do Instituto Pharmaceutico do Rio de Janeiro, e pelo departâmento de hygiène de Buenos-Aires, pelo corpo medico do Hospital de Caridade da mesma capital. Aceitos e prescriptos pelas notabilidades medicas deste Paiz e do estrangeiro.



Marca da fabrica.

Premiados com medalha de ouro de 1.ª classe na Exposição Fluminense de 1879; pela Academia de Industria de Paris 1881, com a 1<sup>o</sup> medalha de ouro com o 1<sup>o</sup> grande premio a medalha de ouro 1<sup>o</sup> premio medalha de prata, pela Congresso da Exposição Continental do Rio da Prata; e com a medalha de Prata da Exposição Allema de 1882

## IMPUREZA DO SANGUE.

Para depurar o sangue, combater a amenorrhéa, as ulceras do collo do utero e da garganta, as molestias da pelle, dartsos e impigens, escrophulas, boubas, rheumatismo, ulceras, e a syphilis hereditaria, por mais rebeldes que tenham sido a qualquer medicação, se emprega a

Tintura de Salsa Caroba e Manaca

## NAS CONSTIPAÇÕES DO VENTRE.

enxaquecas, hemorrhoidas, ventusidade, e em todos os casos em que é reclamado um purgativo, brando e effcaz, e como adjuvante da Tintura de salsa, caroba manacá, e empregar-se-ha, sem receiar colicas, as

Pilulas Depurativas Purgativas de Velamina